LA LIBERTÉ

70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 19 Saint-Boniface, le vendredi 26 août 1983



Ça bouge encore au centre-ville!

Le programme estival d'animation au centre-ville de Winnipeg, En Core 83, se termine en fin de semaine prochaine. Pour des détails sur les groupes qui s'exécuteront, voir les pages culturelles, 6 et 7. On a réussi, semble-t-il, à donner un peu de vie à la capitale durant l'été.

Pour rire!

Comme promis la semaine dernière, nous vous présentons les deux créateurs de la bande dessinée "Les histoires cochonnes avec Grognon et M. Labottine": Cyril Parent et Bruce Waldie, tous deux de Saint-Boniface.

Au journal, on commence déjà à connaître la vie intime de Grognon et on s'attend à ce que les lecteurs deviennent aussi complices de nos héros en peu de temps. Pour leur part, les créateurs des dessins déclarent qu'ils ont l'intention de devenir célèbres grâce à Grognon et M. Labottine.

Cyril Parent (à gauche dans la photo) est originaire de Saint-Joseph au Manitoba, éducateur diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface. Avant de se donner une vaste expérience dans le domaine des arts graphiques dans notre milieu, il a obtenu un Baccalauréat en Beaux-Arts à l'Université du Manitoba.



Cyril est connu chez nous pour la conception du drapeau franco-manitobain. Il a également présenté des sculptures sur glace lors du Festival du Voyageur et, plus récemment, par exemple, il a élaboré le décor du Pavillon canadien-français.

Bruce Waldie est originaire de Winnipeg, chanteur, musicien et éducateur. Professeur de musique au Collège Louis-Riel, Bruce est francophile. À la suite d'un Bachelier en éducation et en musique à l'Université de Brandon, il est devenu membre du Winnipeg Tuba Quintet.

Une bombe

■ Les audiences publiques sur l'article 23 pourraient bien devenir une bombe à retardement susceptible d'exploser entre les mains de ceux qui l'ont déclenchée.

Et le 20e

■ Le 19e Omnium de golf de CKSB s'est déroulé entre hommes, comme les autres. Mais pourquoi le poste continuerait-il à financer un tournoi à ce point sélectif?

Atterrés

■ On savait que les Bombers avaient une mauvaise attaque au sol, mais on ne savait pas qu'ils pouvaient être à ce point à terre. Ils ont perdu plus que la 1ère place la semaine dernière contre les Lions.

Consolidés

■ Les solides réapparaissent cette semaine après une longue absence. Car il a fallu les vacances pour retrouver notre fameux sens de l'humour. Vous aussi, vous regretterez nos vacances!

Demi-siècle

■ Les scouts du Manitoba, qui célèbrent leur 50e anniversaire, viennent de lancer la programmation de leur prochaine année.

Sans pareil

■ Le Cercle Molière annonce une 58e saison diversifiée avec quatre pièces contemporaines, dont une qui portera sur le Manitoba.

OPINION

Une bombe à retardement

À grand coup de filibuster en Chambre, les conservateurs ont forcé le gouvernement néo-démocrate à tenir des audiences publiques sur la question des amendements à l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

Leur calcul est probablement simple. Sans doute sont-ils convaincus que suffisamment de Manitobains, qu'ils soient mal informés, en faveur d'une province unilingue ou tout simplement bigot, vont fortement protester contre la résolution gouvernementale.

Un truc classique pour faire un maximum de millage politique avant les prochaines élections provinciales.

Le problème, pour les conservateurs, c'est que la garantie constitutionnelle de services en français est déjà bien plus qu'une lutte partisane entre politiciens de philosophie opposée.

L'affaire se résume à une question: un gouvernement peut-il garantir constitutionnellement des droits à une minorité?

Les leaders des minorités manitobaines ont parfaitement compris l'enjeu. La très large majorité appuie les intentions du gouvernement provincial. Car pour eux, si une minorité de langue officielle, sensée être protégée par la loi, n'est pas capable de communiquer en français avec son gouvernement, quel avenir reste-t-il aux autres minorités?

Tous sont certains que "le résultat de ces discussions va finalement avoir un effet sur non seulement les droits des francophones, mais les droits de tout groupe minoritaire au Manitoba".

La création d'un Comité des communautés et du monde des affaires en faveur de l'entente proposée sur les services de langue française ne s'explique pas autrement. On y retrouve les Ukrainiens, des Italiens, des Portugais, des Métis, des Irlandais, des Chinois, la Ligue pour les droits B'nai Brith, la Fédération des caisses pop, le Festival du Voyageur. Et d'autres.

On veut savoir une fois pour toutes si le Manitoba multiculturel existe

Autrement dit, il va bientôt falloir savoir une fois pour toutes si le Manitoba multiculturel existe. Si le mot multiculturalisme n'a pas seulement été répété pour de vulgaires fins politiques. Si Folklorama se résume simplement à un gentil petit tour du monde en 40 pavillons.

L'enjeu des audiences publiques est donc énorme. Elles détermineront, le mot n'est pas trop fort, l'avenir du Manitoba. Elles décideront si la société manitobaine s'engagera plus nettement vers le pluralisme, l'ouverture et la tolérance. Ou si le Manitoba unilingue, décidé en 1890 et définitivement confirmé en 1916 avec la supression de l'enseignement d'autres langues que l'anglais, sera poursuivi au détriment de toutes les minorités.

Ceux qui s'opposent à l'enchâssement de services en français ou à une phrase comme "Le français et l'anglais sont les langues officielles du Manitoba" espèrent un résultat bien précis lors des audiences publiques.

En effet, les opposants à l'article 23 ont déjà clairement indiqué qu'ils transformeraient ces audiences en concours de popularité. Leur raisonnement: si une majorité de mémoires sont contre le projet gouvernemental, alors il devra être amendé.

En utilisant la loi du nombre, ils sont confiants que les Franco-Manitobains, qui par nature veulent éviter le trouble, seront encore plus culpabilisés. Une bombe à retardement qui risque fort d'éclater entre les mains de ces bigots-qui-connaissent-tous-un-francophone-qui-parle-bien-l'anglais.

Parce que cette fois, les francophones ne sont pas seuls. La plupart des autres minorités sont de leur côté. Les anti-article 23 auront bien du mal à présenter les Franco-Manitobains comme les empêcheurs d'unité canadienne, jamais contents de leur sort.

En obligeant le gouvernement à tenir des audiences publiques auxquelles il n'était pas tenu, en mettant en péril la portée des amendements, les conservateurs de tous poils, rêveurs d'un orangisme dépassé, sont en train de réveiller les minorités.

Et cette fois, les minoritaires risquent de s'apercevoir qu'ils sont majoritaires.

Bernard BOCQUEL

D'autres articles sur le débat constitutionnel en pages 4 et 5

Les 70 ans de La LIBERTÉ à CBWFT

Nous vous invitons à suivre l'historique de notre journal; ses débuts, ses premiers pas, ses hauts et ses bas. Les gens qui ont marqué de leur énergie l'essor de ce journal et la vision d'un avenir prometteur. **La LIBERTÉ, 70 ans de présence dans l'Ouest**, à voir le 5 septembre, à 17h45. À l'antenne de CBWFT.

REPÈRES

Brian Ransom candidat

Le député conservateur de Turtle Mountain, et leader en Chambre, Brian Ransom vient de mettre fin aux spéculations: il est le premier candidat déclaré à la direction du parti conservateur du Manitoba. Brian Ransom est un ancien ministre des finances du gouvernement Sterling Lyon.

Les conservateurs tiendront le congrès à la chefferie début décembre pour remplacer le démissionnaire Sterling Lyon.

D'autres candidats devraient annoncer leurs ambitions dans les prochains jours. Les noms de Bud Sherman et Garry Filmon courent avec insistance.

Des problèmes à Canada Packers

Les représentants de la compagnie Canada Packers ont fait part au gouvernement de problèmes auxquels elle doit faire face. Aucun détail précis n'a filtré. Toutefois les coûts d'opération et l'âge de l'usine ont été discutés. La compagnie menace de fermer ses portes d'ici un an ou deux si des solutions ne sont pas trouvées.

La fermeture de Canada Packers porterait un coup mortel à l'industrie de la salaison au Manitoba, car la compagnie emploie la moitié des quelque 2 000 employés dans ce secteur. Une telle mesure entraînerait les éleveurs à expédier leur bétail hors de la province, ce qui augmenterait les coûts d'opération. Canada Packers traite actuellement 5 000 têtes de bétail par semaine.

Fermiers: bilan

Les fermiers manitobains ont engrangé cette année un profit de 22 pour cent supérieur à celui de l'an dernier. La moyenne nationale est de 5 pour cent. Cette augmentation est due en partie à une baisse des dépenses, la première depuis 1970. Aussi, les intérêts, les loyers, les engrais, les graines et la nourriture des bêtes ont coûté de 6 à 10 pour cent moins chers. Les revenus nets du blé et des cultures spéciales (légumes, betterave à sucre) étaient en hausse, ceux des céréales, du bétail et surtout du porc étaient en baisse.

Les SOLIDES

Dans la vague des tabloïds à la "Péladeau", La LIBERTÉ se lance à grands déploiements dans le sport, comme on l'a vu depuis le début de l'été, et maintenant dans le sexe! Bien oui, il s'en vient toute une série d'histoires cochonnes en bandes dessinées que déjà les plus troublé(e)s de nos lecteurs(trices) se sont mis(es) à dénoncer... C'est ce qu'on appelle vendre la peau du cochon avant de l'avoir entendu grogner! On leur souhaite la bottine!

Le Cercle Molière ne nous laissera pas tomber sur le carreau: il a mis ses as et ses atouts dans la 58e saison, apprend-on cette semaine... On raconte aussi dans les coulisses que les As de Sainte-Anne-des-Chênes, selon la mode, songent à poursuivre le Cercle pour cette tentative de mêler les cartes. On a entendu par la bande que la mise au jeu aura lieu à la Cour du banc de la Dame.

Avant, il y avait les projets. Ensuite, on a inventé, à la législature manitobaine, les mégaprojets! Cette semaine, les Coops en Saskatchewan annonçaient la création d'un mini-mégaprojet d'exploitation de pétrole. Pis après?

Lloyd Axworthy vient de découvrir qu'il faut partager son chèque de paie avec douze millions de Canadiens sans emploi. Ça fait longtemps que, nous, les salariés, avons accepté cette évidence, en bons citoyens. Avec son nouveau portefeuille (il n'est plus responsable de donner des jobs et des certificats de citoyenneté) on espère qu'il va "modérer ses transports"!

Parlant de mégaprojets, la province vient de manquer sa chance de se lancer dans la grosse business. En effet, ce sont les Américains, encore une fois, qui récolteront ce que Morgentaler a semé. Non seulement le gouvernement refuse-t-il de se lancer en affaires, mais en plus il refuse de négocier, comme il l'a fait pour l'aluminerie Alcan, pour que le secteur privé se risque. Ainsi un certain Dr Leigh de Minneapolis connaît un boum dans son coin avec une nouvelle clientèle du Manitoba. Comme si la relance économique dans la province allait se faire toute seule! Il va falloir doubler les voies de la route 75 vers les frontières. Lloyd, fait quelque chose!

On ne sait toujours pas, aux dernières nouvelles, dans quelles poubelles le député d'Elmwood, Russel Doern, est allé fouiller pour trouver les 15 000 torchons pour le NON à l'élargissement des services en français au Manitoba. Ce qui est plus certain, c'est que personne ne s'est "badré" de se mettre le nez dans les petits sacs Glad pour compter... Surtout pas Howard Pawley. Une assistante de Doern est venue chercher les rebuts après la session de photo pour la presse...

L'Association manitobaine des droits et libertés a donné son appui de principe à la réforme constitutionnelle au Manitoba. Bien que les membres soient d'accord avec le déploiement de nouveaux services en français à l'échelle provinciale, ils déplorent le fait que les négociations avec les francophones se soient tenues dans le secret. Et nous qui pensions que, depuis dix mois, ces gens-là lisaient La LIBERTÉ!

Les libéraux fédérastes ne veulent pas mettre de la pression sur Pierre Trudeau pour sa démission, selon la présidente du parti, Mme Compagnolo, parce qu'on lui doit trop de choses. En politique, on appelle cela, sondage pas sondage, de la gratitude. En psychologie, on parlerait volontiers d'une protection malsaine de la naïveté parentale.

Au yum yum de CKSB, on a tellement de fun qu'on ne compte plus les heurts! CKSB, le gouvernement fédéral du tournoi annuel, menace de couper le foin sous les pieds (500$) à moins que les femmes ne soient admises. La déclaration de la directrice, Marie Benoist-Martin, a fait suite au vote rejetant à 3 contre 1 l'ouverture à la gente féminine. Les golfeurs n'ont pas compris qu'en admettant les femmes, ce n'était pas nécessairement **leur** femme qui viendrait!

INTERROGATION

C'est le temps où...

Mais oui, c'est encore ce "temps-là" de l'année?

Ce temps où, après de bonnes et longues vacances, après l'inactivité de plusieurs moins, les enfants reprennent le chemin de l'école, sac au dos, le sourire aux lèvres, la tête remplie de projets et de rêves.

Ce temps où le petit dernier, encore si fragile aux yeux de sa maman, va enfin (à ses yeux), déjà (aux yeux de celle qui le regarde partir) attendre l'autobus scolaire avec les autres petits du quartier.

Ce temps où le jeune se rend au secondaire, craintif du passage de l'élémentaire, mais heureux d'entrer avec les grands pour ce qu'il s'imagine être le dernier bout de chemin aux études.

Ce temps où le finissant de juin se prépare, nerveusement, à s'inscrire à l'université, monde étrange et épeurant, où tout paraît si compliqué, si complexe, où tout désoriente et débobine!

Ce temps où le bout de choux se rendra en maternelle pour une demi-journée, cinq fois par semaine.

Ce temps où les enfants peuvent enfiler leurs "jeans" toutes neuves, leurs nouveaux gilets et leurs chandails, soigneusement remisés depuis la dernière vente.

Ce temps où, les crayons aiguisés, le sac scolaire nettoyé, les souliers bien cirés, les cahiers immaculés, les enfants bien disciplinés se rangent en classe pour recevoir livres et bouquins, dictionnaires et cahiers d'exercices.

Ce temps où chaque retour de l'école apporte une demande de quelques sous pour couvrir telle chose et telle autre chose, sous qui finissent par faire un joli montant.

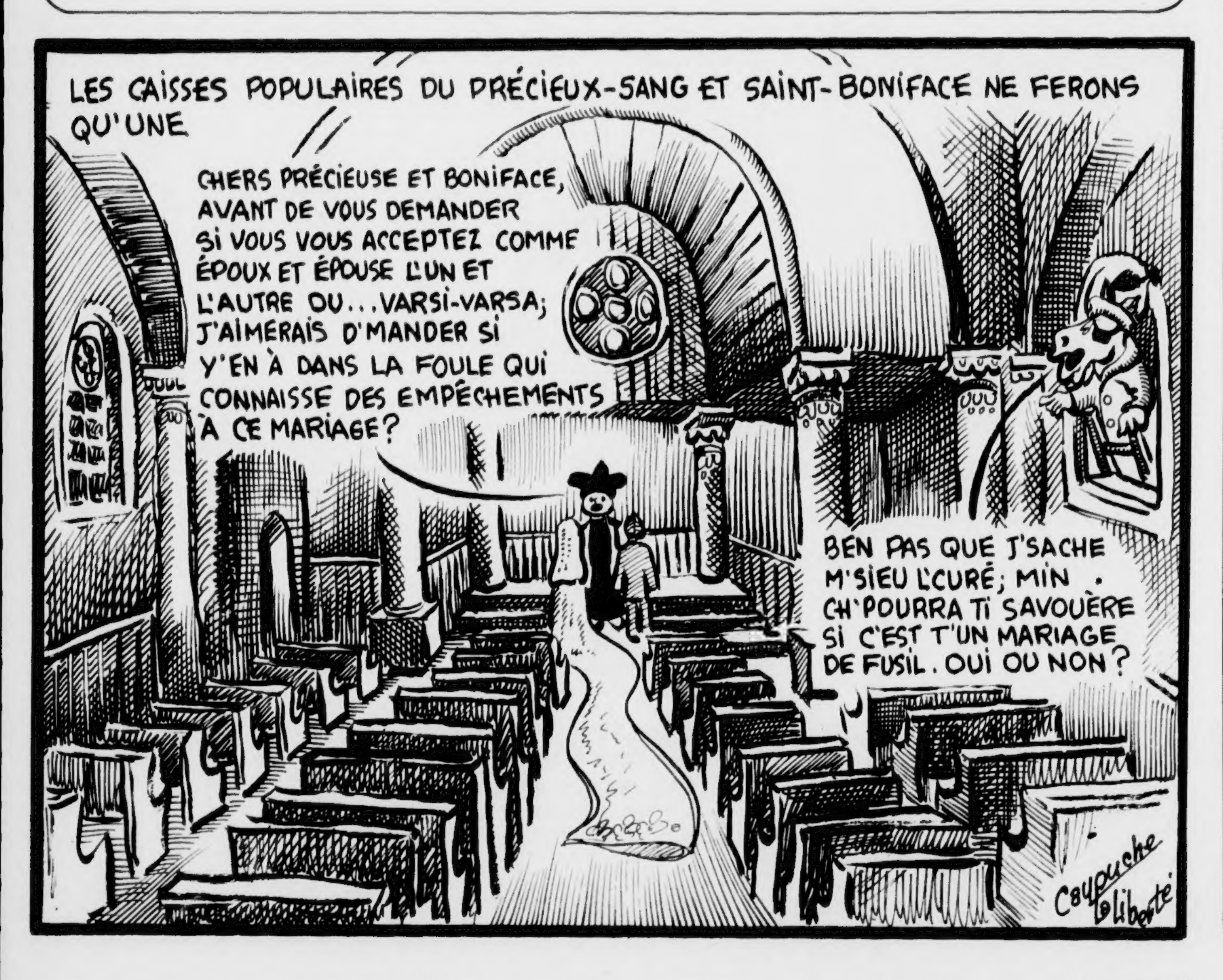
Ce temps où toute la famille retrouve son rythme croisière, rythme où chaque chose retrouve sa place, où les activités deviennent ordonnées, où les excursions se font plus rares.

Ce temps où les parents doivent choisir... oui, choisir les activités qui seront les leurs pendant toute l'année scolaire, choisir leurs activités, mais aussi faire un tri dans toutes les activités que veulent entreprendre les enfants.

Ce temps où...

Oui... temps magnifique!

Claude Blanchette



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) **247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

À deux semaines des audiences publiques sur l'article 23

Le mouvement pour le "oui" décolle

Le cadre pour la bataille rangée que seront les audiences publiques sur la question de l'article 23 vient d'être fixé. Le comité de 7 néos et 5 conservateurs se rendra dans huit endroits à partir du 6 septembre. Voici les détails. Et les enjeux.



Une chose est déjà clairement acquise: les audiences publiques seront ni plus ni moins un concours de popularité. En forçant le gouvernement à tenir des audiences publiques, les conservateurs mise sur la loi du nombre. Ils espèrent qu'une majorité de mémoires condamnera la volonté des néo-démocrates de permettre aux francophones de communiquer dans leur langue avec le gouvernement provincial.

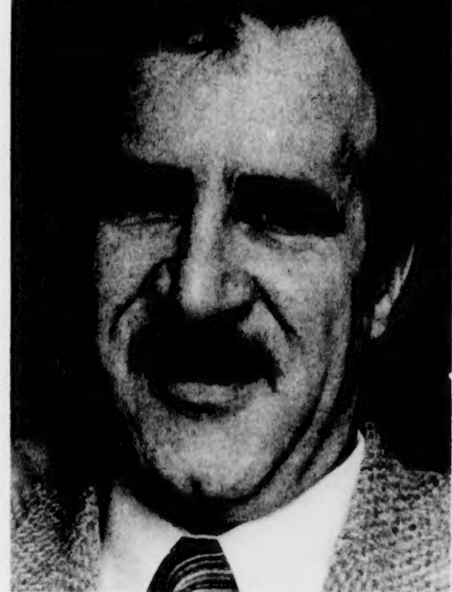
Ainsi plus d'une centaine de municipalités présenteront des mémoires pour s'opposer au gouvernement sur l'article 23. Et cela bien que le premier ministre ait affirmé que le texte de la résolution sera changé de manière à ce que les municipalités et les commissions scolaires soient spécifiquement exclues de l'entente.

Ce que veulent les opposants au projet d'amendement à l'Acte du Manitoba a été dit sans détour: éliminer le préambule qui déclare que le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Manitoba. L'opposition des anti-article 23 se situe au niveau des principes. Le but: éviter à tout prix que les droits des francophones puissent être étendus.

Mais la guerre des nombres pourrait bien tourner en faveur du gouvernement provincial. Car les minorités, dans leur large majorité, comme une réunion d'information l'avait démontré en juillet à Winnipeg, appuient le projet d'amendement. Ils viennent d'ailleurs de former un groupe de pression baptisé: **Comité des communautés et du monde des affairs en faveur de l'entente proposée sur les services de langue française**.

Une douzaine d'associations ont fondé ce Comité et d'autres groupes vont vraisemblablement s'y joindre. On retrouve, entre autres, les organismes suivants: Ukrainian Community Development Committee, Manitoba Association for Bilingual Education, Italian Canadian League, Portuguese Association of Manitoba, Canadian Polish Congress, Canadian Parents for French (Manitoba), Irish Canadian National Committee (Manitoba), Chinese Canadian Committee, League for Human Rights B'Nai Brith.

Sans oublier la Fédération des Métis, la Fédération des caisses populaires et le Festival du Voyageur.



Gérard Lécuyer

La position du comité est la suivante: "Le résultat des discussions va finalement avoir un effet non seulement sur les droits des francophones mais sur les droits de tout groupe minoritaire au Manitoba." De plus: "La proposition d'amendement ne devra pas et ne sera pas diluée au point de lui faire perdre toute sa signification."

De son côté l'Association manitobaine des droits et libertés s'est aussi prononcée en faveur du passage de l'entente conclue au mois de mai entre la province, le fédéral et la communauté francophone. Avec une réserve toutefois: elle s'oppose au recours aux tribunaux, qui seraient chargés de corriger des lacunes dans l'application des services.

Il reste que, malgré ces appuis, le caucus néo est sur les nerfs à cause de l'opposition rencontrée sur l'article 23.

Pour sa part, le président du caucus NPD, Gérard Lécuyer, souligne que c'est la première fois que les francophones peuvent s'adresser publiquement en français à leur gouvernement. "Si les francophones s'adressent en anglais, il vont manquer le bateau. On va jouer dans les mains de ceux qui disent que les francos n'ont pas besoin de services en français puisqu'ils parlent en anglais."

Les dates sont:

Les audiences publiques se dérouleront aux endroits suivants; en principe toujours entre 10h00 et 12h30; 14h00 et 17h00; 19h30 et 22h30.

- **Winnipeg**: chambre 255, au Palais législatif, les 6, 7, 8 et 9 septembre.
- **Thompson**: 12 septembre
- **Swan River**: 14 septembre
- **Sainte-Rose-du-Lac**: 16 septembre
- **Brandon**: 19 septembre (et le 20 si nécessaire)
- **Morden**: 22 septembre (et le 23 si nécessaire)
- **Arborg**: 26 septembre
- **Sainte-Anne-des-Chênes**: 27 septembre.

Il se peut fort aussi que les audiences se terminent à Winnipeg, en fonction du nombre de mémoires qui pourraient être présentés.

Que se passera-t-il ensuite? Pour l'instant, on est encore au stade des hypothèses. Car c'est le premier ministre qui décidera de la date du retour des députés en Chambre. Une date qui devrait être fixée en fonction des élections municipales et scolaires en octobre, du congrès à la chefferie des conservateurs début décembre. Et du résultat des audiences publiques.

Bernard BOCQUEL



Mme Rosmaren Heidenreich, Ph.D.

Nouveau professeur de littérature française et de littérature canadienne-française au Collège.

Mme Joubert (Ph.D.) sera remplacée, cette année, par Mme Heidenreich (Ph.D. en littérature comparée, Toronto). Mme Heidenreich est native du Manitoba. Ses études l'ont conduite à Moorhead State University, Minnesota (B.A. en français et allemand), à l'Université du Manitoba (M.A. en études germaniques), à Bâle (Suisse) et à l'Université de Toronto. Sa thèse de doctorat, qui suit les prémisses de la théorie de la réception comme base méthodologique, compare l'évolution du roman au Québec et au Canada anglais depuis 1945. Mme Heidenreich a enseigné des cours à l'Université du Manitoba et à l'Université de Toronto et elle a occupé des postes d'enseignement à l'Université de Tübingen et à l'Université de Fribourg (Allemagne de l'Ouest). Spécialiste d'études canadiennes, elle a publié sur Hubert Aquin, Laure Conan, Frederick Philip Grove et A. M. Klein. Elle est membre des organisations professionnelles suivantes: Association canadienne de littérature comparée, Association internationale de littérature comparée, Association de littérature canadienne et québécoise, Association des professeurs de français aux universités et collèges canadiens, Association des études canadiennes en Allemagne. Ses champs de recherche comprennent le roman québecois et canadien, les théories du genre et les théories de la réception littéraire.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Russel Doern est mis au défi

La discussion violente sur l'avenir du bilinguisme au Manitoba a récemment été marquée par une attaque verbale en apparence injustifiée, contre un des défenseurs des amendements du gouvernement à l'article 23.

Le député d'Elmwood, Russel Doern, a refusé de retirer les paroles qu'il a prononcées fin juillet, en Chambre, concernant certaines activités professionnelles de Me Israel Ludwig, le président du Conseil communautaire juif de Winnipeg.

Le mois dernier, la communauté juive de Winnipeg a fait connaître publiquement son appui à l'enchâssement des droits des francophones du Manitoba. Une lettre signée par le président du Conseil communautaire juif a été publiée dans le FREE PRESS.

C'est ainsi que, relevant cette lettre et un article sur une subvention de 115 000$ accordée par Ottawa à l'Association des Indiens de Winnipeg, le député réfractaire Doern a allégué que les premiers 100 000$ seraient versés dans le coffre de l'avocat des Indiens, Me Ludwig.

Il a aussi déclaré: "Les libéraux donnent de l'argent, des millions, à certains groupes, et aux autochtones en particulier. Les groupes autochtones remettent ensuite l'argent à un noyau d'avocats libéraux qui, eux, le dépensent à aider dans la rédaction d'autres mémoires pour obtenir d'autres fonds du gouvernement fédéral, toujours dans le but d'obtenir d'autres fonds pour écrire d'autres mémoires."*

Pour les libéraux

Les conseillers juridiques de Me Ludwig ont jugé les commentaires également diffamatoires à l'endroit des autochtones et ont demandé des excuses au député. Étant donné que M. Doern est protégé par l'immunité parlementaire, il ne pourra être poursuivi en justice à moins de répéter, comme l'a aussi demandé le représentant juif, ses paroles à l'extérieur de la Chambre.

***La traduction est du journaliste.**

Pour le moment, le représentant du comté d'Elmwood n'a pas daigné satisfaire les voeux de l'avocat.

Me Ludwig a fait savoir que ses honoraires pour l'aide aux autochtones de la capitale s'élèvent à 300$ par mois. Le contrat serait d'une durée d'onze mois.

Jean-Pierre DUBÉ



Dans la photo, Me Israel Ludwig (à gauche) et Mel Fontaine de l'Association urbaine des autochtones de Winnipeg.

Les sports
en pages 8 et 9



Le film de la semaine



"Easy Money"

Rodney Dangerfield, célèbre acteur américain, qui est toujours à la recherche du respect. Il se trouve héritier d'une fortune, mais avec des conditions: il doit arrêter de boire, de fumer, de prendre des photos de jeunes filles et de perdre 40 livres (18 kilos).

Au Cinéma Colony (non recommandé aux enfants).

Les derniers spectacles à l'affiche d'En Core 83

Le projet d'été au centre-ville de Winnipeg, En Core 83, se terminera en fin de semaine avec quelques spectacles d'artistes bien connus sur la scène musicale de Winnipeg. À l'affiche: Silvia De Luca & Band, Laurie MacKenzie & Bandits et Rocki Rolletti, le samedi. Et le Heather Bishop Blues Band, le dimanche.

Du côté de la musique rock, Rocki Rolletti est parmi les mieux connus à Winnipeg. Récemment, il a donné un spectacle devant plus de 10 000 personnes au Red River Exhibition. Sa musique, beaucoup influencée par les palmarès des années 60, lui a mérité le premier prix au concours du poste torontois CHUMM.

Rocki Rolletti sera précédé de deux groupes: Silvia De Luca & Band qui joue une variété de musique: blues, rock léger, et même, quelques chansons italiennes. Et Laurie MacKenzie & The Bandits, un groupe de rock et blues. Ce dernier a déjà ouvert des concerts pour des groupes comme le Powder Blues Band et George Thorogood & The Destroyers.

Pour ce qui est de Heather Bishop, les amateurs du folk, et plus spécifiquement, du Folk Fest, la connaissent très bien. Native de la Saskatchewan et au Manitoba depuis déjà plusieurs années, Heather Bishop est surtout connue pour son engagement dans la cause féministe. Évidemment, elle chante le blues.

Depuis le 22 juin, **En Core 83**, un projet du Winnipeg Core Area Initiative, offre des spectacles de tous les genres: populaire, country, jazz, ethnique, classique, pour enfants... Ce projet, qui a créé 34 emplois pendant l'été, a eu lieu sur trois sites différents: le théâtre Gas Station, le parc En Core et le Old Market Square.

Parmi les artistes qui ont eu l'occasion de faire partie de la programmation d'En Core 83, il y a eu, du côté de la francophonie, Gerry & Ziz et Folle Avoine.

R.S.



Au courant de l'été, En Core 83 a organisé plusieurs activités pour les enfants.

Le CALENDRIER

Vendredi 26

Le Salon du livre ambulant des Éditions du Blé fera une démonstration sur la fabrication d'un livre à la Bibliothèque de Saint-Boniface, à 11h00, 14h00 et 16h00.

Au Canot du Festival du Voyageur, 768, rue Taché, CBWFT présentera "Mon pays qui chante" avec Gisèle Fredette de Winnipeg, Liliane Cormier de Moncton et Ronald Bourgeois de Halifax, à 20h30.

Le long métrage "De mains et d'espoirs" sur la vie au Sénégal sera télédiffusé au réseau de Radio-Canada dans le cadre de l'émission "La télévision des autres", à 20h30.

Les Blés au Vent tiendront leurs auditions au CCFM, à 19h30 (255-9560).

Dimanche 28

Le 12e Festival national annuel de la musique aura lieu à Winnipeg au Canadian Mennonite Bible College. Le Festival se poursuivra jusqu'au 1er septembre. (944-2214)

Mercredi 31

Le Salon du livre ambulant se rendra à Sainte-Rose-du-Lac, à la maison Dollard, pour faire une démonstration sur la fabrication d'un livre, à 16h30, 17h15 et 18h30.

Jeudi 1

Le Salon du livre ambulant sera de retour à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Sa démonstration sur la fabrication d'un livre se tiendra à 14h30, 16h30 et 19h00.

Vendredi 2

Le film "Rich and Famous" avec Candice Bergen et Jacqueline Bisset sera présenté à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au dimanche, à 20h00. Prix d'entrée: 2$ pour les membres; 3$ pour les non-membres.

Lundi 5

Le 6e Concert annuel dans le parc présente un concert classique gratuit sous la direction de John Barnum, au Rainbow Stage, à 14h30.

La 58e saison du Cercle Molière est lancée

La troupe parie sur l'atout de la diversité

Pour certains, le Cercle, c'est toujours pareil: Les pièces choisies sont trop simplistes ou trop compliquées, trop marquées de bouffonneries ou trop sérieuses, jouées par des jeunes trop jeunes ou des vieux trop souvent sur les planches, parlent trop de notre petite communauté "plate" ou trop d'un pays qu'on ne voudrait jamais visiter, dans une langue vulgaire ou dans une langue pédante.

"Le choix des productions pour une saison au Cercle Molière n'est pas facile," commente le directeur artistique de la plus vieille troupe de théâtre au Canada, Roland Mahé. "Choisir une saison, c'est prendre des chances énormes. C'est choisir d'un tas de méchantes pièces, quelques bonnes."

"Peu sort maintenant de la France en matière de théâtre et, au Québec, c'est souvent médiocre. En ce moment, au Québec, c'est à la mode de faire rire les gens sans les faire penser," explique Roland Mahé.

Alors comment est-on venu à choisir **Katchauchen**, **Le Chaire**, **Coup de Sang** et **Ah, les hommes** pour la 58e saison du Cercle Molière?

D'après Roland Mahé, qui occupe le poste de directeur artistique au Cercle Molière depuis 1978, "Un contenu canadien est très important et nous en avons tenu compte en faisant le choix. Ensuite, cette saison permet au spectateur d'avoir un bon aperçu du théâtre contemporain. On y trouve une bonne variété de théâtre contemporain: manitobain, québécois, américain et français."

On souligne que Claude Dorge et Irène Mahé signeront chacun la mise en scène d'une production. (**Voir l'encadré.**) Et Roland Mahé assurera la mise en scène des deux autres. "Des différents metteurs en scène offriront aussi une diversité à cette saison," ajoute-t-il.

Aussi le retour d'anciens comédiens du Cercle donnera une touche différente à la saison. Notamment, la rentrée des bien connus Léo Rémillard et Robert Trudel.

D'autres stages

Il reste que le public a toujours le dernier mot sur le choix d'une pièce. Peu importe les raisons justifiant le choix, le public demeure le juge d'importance. Il est donc vital de savoir ce qu'aime le public franco-manitobain. Et ce qu'il trouve qui est de trop.



Roland Mahé commence sa 15e saison comme directeur artistique au Cercle Molière.

"Le Manitoba aime beaucoup voir son monde à lui et est plus critique des choses de l'extérieur. La production québécoise **Moman** de Louissette Dussault en est un bon exemple. C'est une oeuvre qui a fait un plus grand succès ailleurs, dans l'Est ou en France, qu'ici," indique le directeur artistique de la seule troupe permanente de théâtre au Manitoba francophone.

Enfin, Roland Mahé annonce que le Cercle Molière veut élaborer ses programmes de développement du comédien cette année. D'autres stages de formation donnés par des personnes ressources de l'École nationale de théâtre sont planifiés. "Beaucoup d'énergie sera mise cette année pour permettre aux membres de la troupe de travailler le métier de comédien.

Roland STRINGER

La saison en quelques lignes

Quatre grandes production, du théâtre pour enfants, du théâtre expérimental, une tournée de l'Ouest et un festival de théâtre. Voilà ce qu'annonce le Cercle Molière pour sa saison 83-84.

Katchauchen de Jean-Guy Roy, mise en scène d'Irène Mahé, est un texte franco-manitobain qui parle de la cause métisse en 1870 à Saint-Norbert.

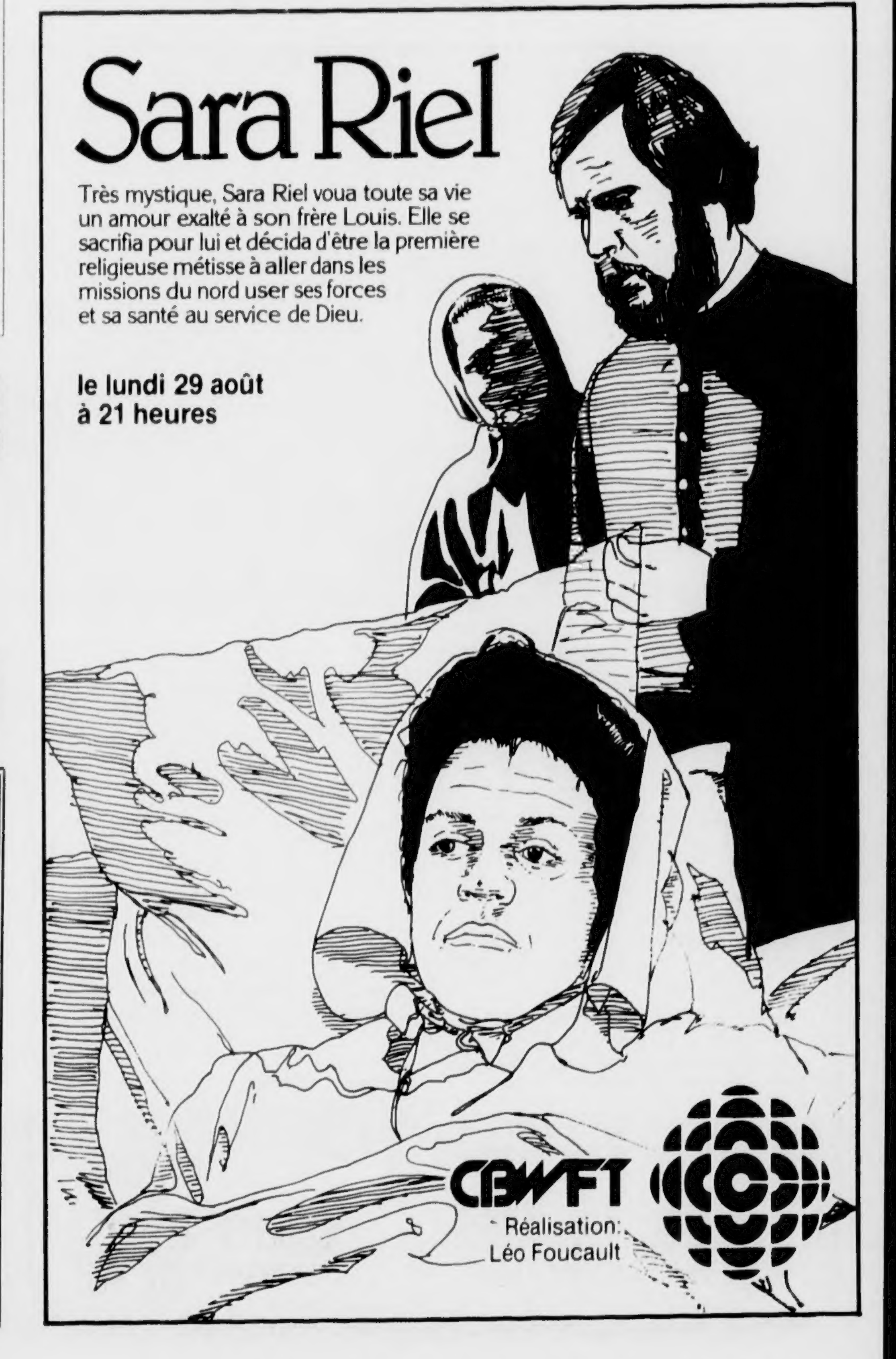
La Chaire de Bill C. Davis, mise en scène de Roland Mahé, est une traduction du texte américain "Mass Appeal" qui met en conflit deux générations autour de la religion.

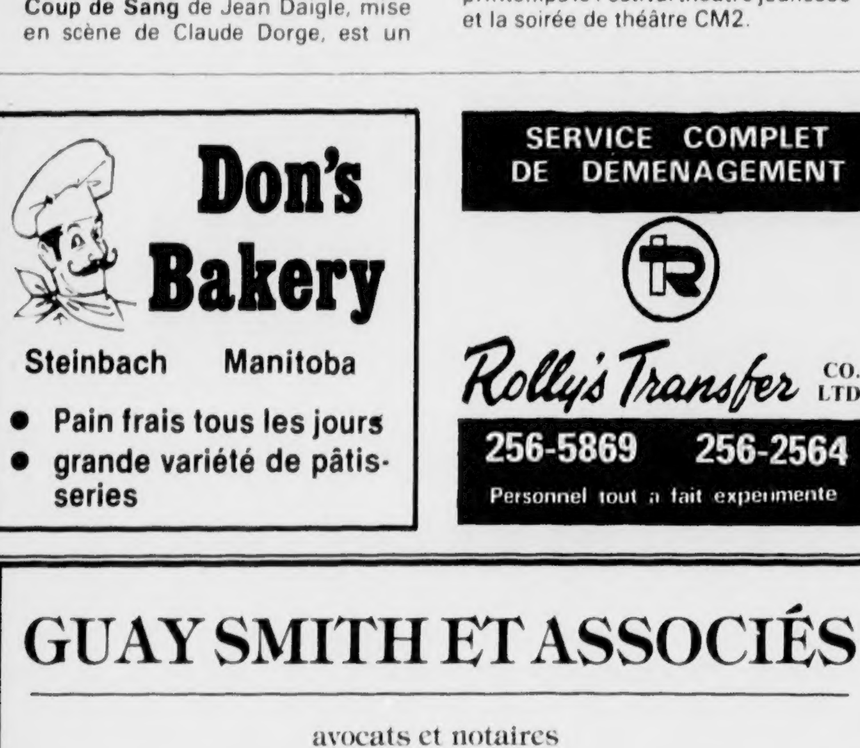
Coup de Sang de Jean Daigle, mise en scène de Claude Dorge, est un texte québécois touchant la révolte contre la famille.

Ah, les hommes de Françoise Dorin, adaptée par Irène Mahé et Claude Dorge, mise en scène de Roland Mahé, est une comédie mettant en scène une guerre entre deux femmes et un homme. Notons que celle-ci sera en tournée de l'Ouest canadien au printemps prochain.

Le Cercle Molière continuera à faire du théâtre pour enfants. Cette année, **Nico et Niski et l'étoile de Noël** sera présentée, en français et en anglais, dans les écoles manitobaines au mois de décembre. En plus, une deuxième production pour enfants, de Janine Tougas, sera présentée au printemps prochain.

Encore une fois, on peut attendre au printemps le Festival théâtre jeunesse et la soirée de théâtre CM2.





Un canoë à rendre jaloux un vrai voyageur

Trois jeunes de Saint-Boniface ont goûté la vie des 18e et 19e siècles. Imitant leurs ancêtres, Marc Daudet, Garry Hanan et Charles Sabourin ont construit un canoë du voyageur de 24 pieds de longueur. Et il sera plus qu'un ornement.

Ce sont avec des rires, du sarcasme et des encouragements hésitants que les parents et les amis ont accueilli leur idée en décembre 1982. En 11e année au Collège Louis-Riel, les trois étudiants se sont embarqués dans ce projet au cours d'une classe de physique. En ayant "plein le casque" avec les théories, ils voulaient s'exercer dans le domaine pratique.

Ce même mois-là, en dépit de la réaction de dérision, ils ont commencé les premières étapes de la construction dans le sous-sol de la maison Daudet. Là, ils ont fabriqué une moule en bois pour le canoë, ce qui a prit plusieurs essais et, ensuite, ils se sont mis à tailler et plier le bois pour le squelette de l'embarcation. Comme a dit Mme Daudet, "ça me faisait rien, du moment qu'ils pouvaient le sortir du sous-sol. Quand le bruit était trop fort, je m'arrangeais pour sortir."

Au cours des mois suivants, la structure a graduellement pris sa forme. Mais il va de soi que plusieurs étapes ont dû être reprises, parfois plus qu'une fois. Comme l'a expliqué Marc, "ce fut une expérience d'essais et d'erreurs". Même leurs techniques de construction ont dû être improvisées. Le trio a conçu sa propre machine pour réchauffer et humidifier le bois (pour mieux le plier).

Avec les bons conseils de quelques personnes, Marc, Garry et Charles passaient leurs fins de semaine et leurs soirées à travailler sur le canoë. Au printemps de cette année, ils ont commencé à poser les planches de cèdre sur la structure. En passant, il ont planté au-delà de 2 000 vis et coulé maintes gouttes de sueur.

Et la finition?

En plus, durant tout ce temps, les trois ont financé leur projet en arbitrant des matchs de basketball en hiver.

En mai, le canoë pouvait être sorti. Malgré les inquiétudes, il a pu être sorti à travers une des fenêtres. Une fois dans la cours, le canoë a reçu son canevas qui protège son corps, en plus d'une couche de peinture et de vernis.

Enfin, au mois de juillet, le canoe était prêt. Mesurant 24 pieds de long et 4 pieds à son plus large, il pèse près de 200 livres. Il peut tenir 6 rameurs et une tonne de victuailles.

Fiers de leur effort collectif, le trio a commencé à rencontrer une réaction générale, différente de celle du mois de décembre. Quiconque voit le canoë ne peut s'empêcher de s'émerveiller sur l'exactitude de sa construction et la beauté de sa finition.

Sur l'eau, le canoë répond aux attentes. Au cours d'un petit essai sur un lac à Southdale, il s'est très bien manoeuvré. Maintenant, il n'est pas surprenant d'apprendre que les jeunes comptent faire un grand voyage "à la voyageur" de Norway House à York Factory ou de Thunder Bay à Winnipeg. Il est trop tard pour cet été, mais l'année prochaine n'est pas si loin.

Pour l'instant, ils se félicitent et remercient les gens qui les ont aidés, dont la famille Daudet, M. Sabourin et M. Bérard.

Ayant survécu cette épreuve, Mme Daudet se déclare très fière de "ses jeunes" et remarque qu'à travers tout cela, le trio a réussi à éviter de grandes disputes, restant amis après une expérience qui aurait épuisé la patience de la grande majorité d'entre-nous.

Mais ce n'est pas fini. Interrogé quant à la répétition d'une expérience similaire, les trois se sont mis à penser et ont exprimé leur désir de faire la voile.

Georges VERMETTE



Les trois gaillards avec leur "oeuvre d'art" nautique.

Capsules

***Lundi 21 août, deux athlètes cana**diens en haltérophilie, ainsi que deux confrères cubains, se sont fait enlever leur médailles gagnées aux Jeux pan-américains qui se déroulent à Caracas au Vénézuela. La raison? On a découvert des substances illégales dans leur sang et urine, plus spécifiquement, des stéroides anaboliques.*

Ces drogues augmentent la force et la musculation et leur usage est évident chez maints athlètes de tous les pays. Cependant, la majorité des athlètes cessent de s'en servir quelques semaines avant la compétition afin que les tests ne découvrent pas leur culpabilité.

Mais avec un tel nombre de personnes qui se servent de drogues, et ouvertement, il faut se demander pourquoi on n'autorise pas leur usage; pourquoi ne laisse-t-on pas le choix à l'athlète lui-même. Ce dernier pourrait faire compétition, et possiblement gagner, soit avec l'aide d'hormones synthétiques, ou tenter de gagner par ses propres dons. Mais pour l'instant, les Canadiens devront apprendre à jouer le jeu et faire les hypocrites comme les autres.



***La communauté de Saint-Pierre-Jolys** insiste pour nier toute rumeur qui veut que le village tente de recruter Dieter Brock pour son équipe de football peewee. Certaines sources voulaient que Brock soit attirer par le poste de maire. Les autorités de la métropole rurale ont apparemment dit qu'ils ne voudraient pas un maire et un joueur avec une telle attitude puisqu'à n'importe quel moment, il pourrait décider de s'en aller à Saint-Malo. D'ailleurs, ils ne savent pas si son genou pourrait tenir le coup. D'après quelques intimes de Brock, ce dernier a dit qu'il ne considérerait même pas l'aventure parce qu'il n'aime pas la nouvelle église de Saint-Pierre-Jolys. Aucun contrat n'a été signé.*

***On s'est récemment rendu compte** de l'efficacité d'une stratégie utilisée par les Lions de la Colombie-Britannique: c'est leur nouveau stade, "B.C. Place". En effet, c'est une expérience cyclique et automatique. On construit le premier stade doté d'un toit au Canada, attirant ainsi entre 50 000 et 60 000 spectateurs curieux aux premières parties. Le bruit de cette foule, accentué par le toit, empêche les adversaires de s'entendre et encourage les Lions. Les Lions gagnent, ce qui attire autant, sinon plus, de partisans à la prochaine partie, ad infinitum. Il est clair que les gens de Vancouver ont trouvé une formule pour une équipe gagnante, même si elle est quelque peu matérialiste. Quelle heureuse coincidence que la partie de la Coupe Grey aura lieu à Vancouver!*



***Les amateurs de basketball se réjoui**ront de la nouvelle que les Seventy-Sixers de Philadelphie, champions de l'Association nationale de basketball, rencontreront les Nuggets de Denver dans un match hors-concours à Winnipeg le 11 octobre. Les partisans pourront alors voir jouer Leo Rautins, premier joueur canadien repêché en première ronde dans l'histoire de l'ANB. Il a été choisi 18e parmi les recrues en 1983 par les Seventy-Sixers.*

Georges VERMETTE



40e anniversaire de mariage

M. et Mme Lucien Rivard

ont célébré leur 40e anniversaire de mariage samedi le 13 août 1983. La messe fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface avec la présence de leurs enfants et amis.

Une chaleureuse réunion a eu lieu après la messe.

M. et Mme Rivard ont treize enfants et quinze petits-enfants.

Un gros merci à tous les enfants pour avoir organisé une si belle fête.

Les Bombers perdent plus que la 1ère place

Avant la partie à Vancouver entre les Bombers et les Lions de la Colombie-Britannique, on déplorait le fait qu'elle ne serait pas télévisée par CBC ou CTV. Après le match les partisans de Winnipeg, recherchant la consolation, se décidaient chanceux d'avoir manqué la débâcle...

Le pointage de 44 à 6 à l'avantage des Lions n'est qu'une faible indication du véritable écart qui séparait les deux équipes au nouveau stade. Presque 57 000 spectateurs à Vancouver ont vu la partie et, comme tout le monde, ont été surpris par la torpeur de l'équipe de Winnipeg. On croyait voir des équipes de deux différentes ligues. Une telle performance rend les Bombers dignes de faire partie de la division Est de la LFC.

Avec cette défaite, Winnipeg perd plus qu'une première place dans l'Ouest. Ils retombent au deuxième rang avec deux autres équipes: les Eskimos et les Stampeders. Ils sont alors d'une certaine manière en 4e place. Leur match contre les Stampeders, cette fin de semaine, devrait régler la confusion. Mais ayant perdu par 38 points, peut-on s'attendre à engendrer le respect des autres équipes?

Deux joueurs des USA

La perte en pretige est énorme. À moins d'un effort spectaculaire dans leur prochaine rencontre, les Bombers ne seront plus redoutés. La confiance disparaîtra dans leur camp et réapparaîtra dans celui de l'opposition.

Les adversaires n'auront qu'à étudier les films du 20 août pour voir comment s'y prendre contre les Bombers. Il est clair que si on couvre les receveurs de Winnipeg, les Bombers ne peuvent avancer puisque leur attaque au sol est pitoyable. Avec l'espoir de remédier la situation, on a fait venir deux joueurs des États-Unis pour une période d'observation de 14 jours. Ce sont Dan Fuller et Wadell Kelley, un secondeur et un demi-arrière offensif respectivement.

D'autres raisons?

On peut aussi se demander si Brock, après les conflits de la semaine précédente, avait son coeur au jeu. Évidemment, il ne veut plus rester à Winnipeg et sa performance en est peut-être la preuve concrète. Même ceux qui s'opposent à sa présence à Winnipeg auront de la difficulté à se rappeler la dernière fois qu'il a lancé 5 interceptions, en plus de se faire descendre 5 fois.

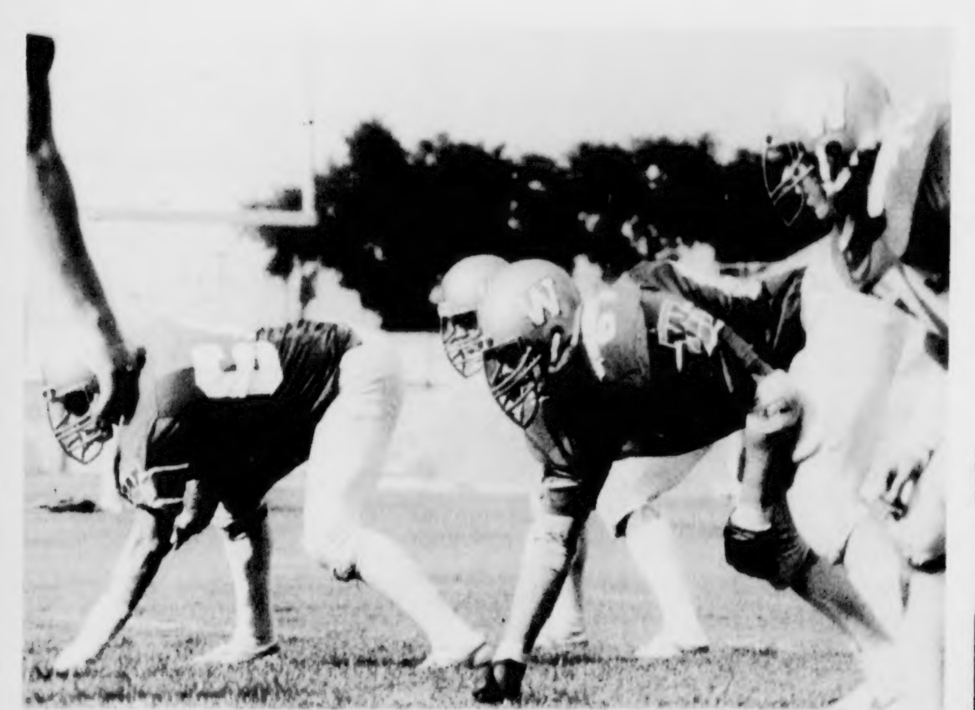
Mais Nickie Hall n'a pas pu faire beaucoup lorsqu'il est rentré sur le terrain. On ne peut blâmer seulement quelques membres de l'équipe.

On doit l'admettre, des débâcles, ça arrive. On peut s'attendre à ce que chaque équipe se fasse annihiler au moins une fois par année. Mais 13 premiers jeux et 212 verges à l'offensive ne gagneront pas beaucoup de parties.

Georges VERMETTE



C'est à peu près tout ce qui reste des Bombers après leur annihilation aux mains des Lions le 20 août dernier.



On tente de se remettre de l'humiliation dans le camp des Bombers.

On a pris des coups lors de l'omnium CKSB

Généralement, on retrouve trois sortes de golfeurs: ceux qui sont bons, ceux qui ne le sont pas mais qui pensent qu'ils sont et ceux qui reconnaissent leur propre inaptitude. On a trouvé des exemples de chacune des trois espèces, le jeudi 18 août, au terrain de golf de Saint-Boniface pour l'omnium annuel de CKSB.

En bref, on a pris des coups... de plusieurs genres. Rien n'est plus populaire que ce 19e trou aux proportions quasi-mythologiques. Ce qui est drôle, c'est que ce fabuleux 19e trou a l'habitude d'attirer d'autres trous de partout sur le terrain.

En dépit de ces distraction de nature "liquide", et malgré l'orage qui s'est abattu sur la ville vers la fin de l'après-midi (il est bel et bien question de la pluie cette fois-ci), les gagnants de chaque catégorie ont été déterminés.

Dans la division A, où tous sont éligibles, Maxime Desaulniers a remporté le trophée CKSB avec un total de 77 coups. Pour la section B, ouverte aux golfeurs qui n'avaient jamais eu une fiche de moins de 85 coups, Paul Pelletier, Guy Bérubé et Paul L'Heureux ont partagé la 1ère place avec 86 coups. Ce même Dr L'Heureux a aussi gagné le trophée Etienne-Bohémier étant vainqueur chez les hommes âgés de plus de 60 ans.

Brisant son record personnel, Jerry Archambault a triomphé dans la division C avec un total de 94 coups. Cette catégorie était ouverte seulement à ceux qui n'avaient jamais parcouru 18 trous avec moins de 101 coups. Dans le groupe de 121 coups ou plus, Ulrik Levasseur a gagné, dépassant lui aussi son meilleur total avec 119 coups.

Ceci dit, on croirait que tout va bien avec l'omnium, ce tournoi qui existe depuis 19 ans déjà. Erreur! Il se peut maintenant que l'omnium perde son commanditaire (CKSB). Marie Benoist-Martin, gérante du poste, considère annuler la subvention annuelle de 500$ parce que les participants ont refusé d'admettre les femmes dans le tournoi. Seulement un quart des hommes sont prêts à laisser jouer les femmes, d'après un vote tenu le jour même.

Évidemment, les responsables de l'omnium devront adopter plus de tact à l'avenir dans leurs relations avec le commanditaire.

G.V.



Ce n'est pas un drapeau sur le mont Everest, mais certains ont dû surmonter des obstacles avant de compléter le parcours.



On s'immerse dans le 19e trou après une dure partie de golf.

Un demi-siècle de scoutisme au Manitoba

La formation reste la priorité numéro un

Depuis 50 ans, le mouvement scout du District de la Rivière-Rouge cherche à offrir une formation individuelle et une expérience d'équipe aux jeunes garçons de cette province. Cette année ne sera pas une exception. Après tout, un 50e anniversaire ça se fête.

"La formation a toujours été une priorité pour les Scouts. Cette année, on mettra encore plus l'accent sur la formation," signale Léandre Buissé, commissaire des Scouts du District de la Rivière-Rouge.

La programmation annoncée pour l'année 1983-84 tourne autour du thème du cinquantième anniversaire. Les scouts au Manitoba, à cette occasion, veulent se garder spécialement occupés. De nombreux colloques seront organisés pour informer les parents, développer les animateurs et responsables de groupes et, enfin, éduquer les jeunes membres.

À part la participation des scouts manitobains au Jamboree mondial à Kananaskis en Alberta au mois de juillet (**Voir l'encadré.**), ce n'est pas avant le début de l'année scolaire que commencera l'année d'activités des scouts.

Le Jamboree sur les ondes aura lieu au mois d'octobre. Il s'agit d'un projet d'échange par radio à ondes courtes entre les jeunes Franco-Manitobains et des scouts de divers pays au monde.

Le mois de solidarité sera décembre. Les scouts iront solliciter de l'argent des gens pour un pays sous-développé de langue française. Pour chaque dollar amassé, le gouvernement fédéral en ajoutera trois.

La Semaine scout, qui tombera en même temps que le Festival du Voyageur, aura comme thème la célébration du 50e anniversaire du scoutisme au Manitoba. L'abbé Lévesque, fondateur du mouvement manitobain, sera l'invité d'honneur. Certaines activités de cette fête seront intégrées dans le programme du Festival du Voyageur. Il est aussi question d'organiser un rassemblement des anciens scouts pour célébrer l'anniversaire.

Les Rallye Castors, Rallye Louveteaux et Camporee Éclaireurs-Pionniers auront lieu au mois de mai. C'est à cette occasion que s'effectuera le projet de **Plantation** à Saint-Jean-Baptiste, un projet de prélèvement de fonds qui consiste à planter un arbre pour chaque dollar offert en don.

L'an dernier, ce projet avait déposé 2 500$ dans les coffres des scouts. Ce qui représente 7 pour cent du budget annuel d'environ 30 000$.

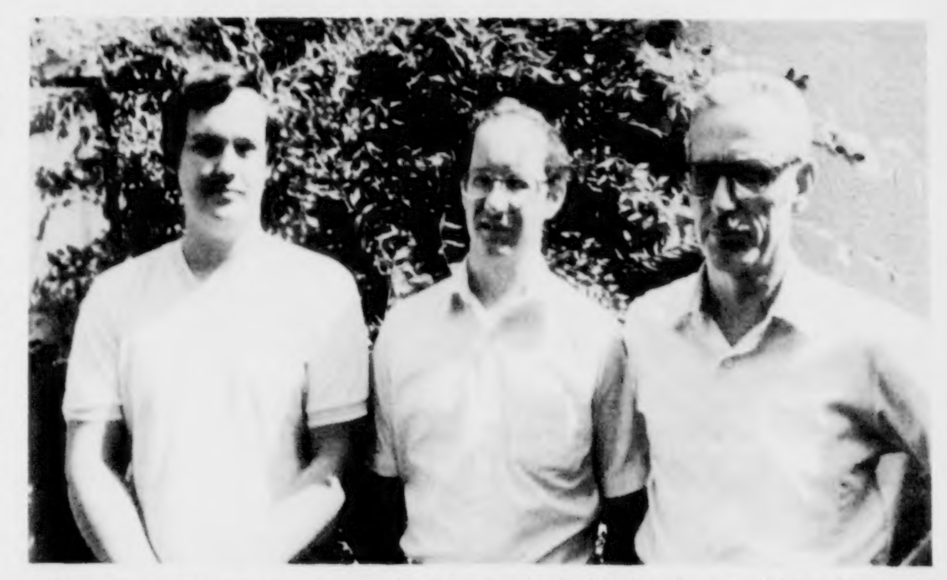
Avec le CJP

Bien qu'il y ait de plus en plus de problèmes à trouver un aumônier pour chacun des comités de scouts, les scouts de la Rivière-Rouge continuent de travailler pour le développement chrétien des jeunes. Comme le souligne Léandre Buisée, "Le mot catholique ne fait plus partie de notre nom mais est toujours là. La vie chrétienne demeure toujours aussi importante dans le mouvement des scouts."

Les scouts de la Rivière-Rouge travaillent de plus en plus étroitement avec le Conseil jeunesse provincial. Ils ont organisé ensemble le Campanous pendant l'été. Et ils viennent de recevoir 57 000$ du gouvernement fédéral pour embaucher 7 personnes qui construiront de nouvelles facilités cette année sur le site du camp, situé à Saint-Malo.

Pour ce qui est du rapprochement scouts-guides, la question est toujours à l'étude. Leur dernière réunion annuelle avait à l'ordre du jour la possible unification des deux administrations. Elle s'est terminée sans mandat défini. Toutefois, on souligne la possibilité d'autres rencontres pour en discuter davantage.

Roland STRINGER



Des représentants des scouts du District de la Rivière-Rouge: Gilles Ouellette, coordinateur provincial, Léandre Buissé, commissaire, et Richard Cornier, coordinateur du 50e anniversaire.

REMERCIEMENT

de Sr Pauline Saurette s.n.j.m.

Avant de quitter le Canada, je tiens à venir vous remercier pour votre grande générosité et votre chaleureux accueil dans mon village natal, lors de la rencontre du 7 août à Aubigny.

J'aimerais plus spécialement souligner ma reconnaissance envers la Chorale et le directeur, aux Dames auxiliaires, à mes amis, aux membres de ma communauté, et à ma chère famille pour le succulent goûter. Tous, vous m'avez témoigné un entr'aide missionnaire exceptionnel.

Soyez assurés que nos petits pauvres d'Haïti sauront grandement apprécier le magnifique don de 1 565$. En leur nom, et au mien personnellement, nous tenons vous dire merci (mèsi) de tout notre coeur.

Puisse le Seigneur vous bénir et vous garder longtemps encore intéressés aux "moins fortunés" et aux plus nécessiteux.



Trois participants au Jamboree mondial des scouts de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens: Laurent Dubois, Paul Lussier et Alain Bérard.

Kananaskis: un échange

Le Jamboree mondial à Kananaskis du 4 au 16 juillet, auquel ont participé 33 membres du mouvement scout du District de la Rivière-Rouge, a attiré 15 000 jeunes de 117 pays.

Cette "rencontre de fraternité" se voulait avant tout un partage de cultures. Du côté de la francophonie, il y a eu plusieurs pays représentés: la France, la Suisse, la Tunisie, le Sénégal, Haïti, le Canada...

En plus des nombreuses activités organisées pendant le jour (alpinisme, moto-cross, construction de radeaux, sports internationaux et autres), chaque soirée a été marquée par la présentation d'un spectacle d'un pays. D'Hawaï, on jouait des coconuts et on dansait; des Phillipines, on dansait entre les bâtons; de l'Écosse, on jouait la cornemuse; et au Canada français, on faisait connaître la chanson.

D'après Paul Lussier, scout de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens et participant au Jamboree, le rassemblement de tant de différentes cultures l'a le plus marqué. "L'échange qu'il y a eu entre les différents groupes a été le point fort. Surtout vers la fin du jamboree."

Paul Lussier et deux de ses confrères, qui ont participé à ce rassemblement, Alain Bérard et Laurent Dubois, maintiennent que l'activité la plus intéressante a été la construction d'un radeau qu'ils ont ensuite mis à l'eau. "C'était très amusant. Nous sommes descendus une rivière qui avait pas mal de courant."

D'autres points d'intérêt: la participation de plusieurs groupes mixtes. "Tout a bien marché et il n'y avait aucun problème avec la participation des filles," confirme Alain Bérard.

On souligne qu'un point sensible a été la question de jeter la nourriture à la fin de chaque jour, afin d'éviter la présence des ours sur le site. Chose difficile à comprendre pour les participants des pays en voie de développement.

S'il y a une déception par rapport à leur séjour à Kananaskis, c'est que le site était trop "moderne. Trop de camions, de pizzas et de hot-dogs."

Toutefois, les trois scouts des Saint-Martyrs-Canadiens indiquent que l'objectif de la semaine a été de permettre aux différentes cultures d'échanger. Un objectif qui, selon eux, a été atteint.

R.S.

On se croyait vraiment en France dans ce pavillon

Une troupe de 25 chanteurs de Saint-Claude, connue sous le nom "Les Ménestrels" ont accepté l'invitation du pavillon de France à participer au spectacle pendant la semaine de Folklorama 83.

C'était pour eux une première expérience dans un pavillon qui ouvrait ses portes pour la première fois. Ils ont bien réussi à faire participer les visiteurs dans leurs chansons à répondre et ils ont été applaudis chaleureusement.

En accord avec le thème du pavillon français qui était "La Bretagne", les Ménestrels ont chanté: La Paimpolaise, Venise et Bretagne, C'était Anne de Bretagne, Les gars de Locmine. Ce dernier chant a été exécuté avec enthousiasme et très apprécié par la foule, surtout aux spectacles du samedi 13 août.

Deux chansons interprétées: Le petit prince et Le roi Dagobert apportaient un élément de variété au spectacle. Et, au rythme entrainant des "Gars de Locminé", deux jeunes danseurs de onze ans ont dansé la danse "Stoupik".


Marie-Anne Philippe

Un grand nombre de gens de Saint-Claude et anciens de Saint-Claude se sont rendus au pavillon de France pour applaudir les Ménestrels de Saint-Claude et les Triskell, danseurs bretons de Montréal. Mais nul autre n'a montré plus de ténacité que Alexis Philippot, 94 ans, qui a fait le voyage de Saint-Claude pour déguster un bon repas de cuisine française, écouter son fils Raymond chanter et jouir du spectacle des danseurs Triskell. Il s'est dit très heureux lorsqu'il les a vus danser la Ridee de Pontivy, une dans de son village natal en France.

Des gens de la Bretagne en voyage à Saint-Claude ont eu le privilège d'aller au pavillon de France. Qu'elle n'a pas été leur grande surprise lorsqu'ils ont reconnu leur cousin qui dansait avec le groupe folklorique de Montréal, les Triskell!

On se croyait vraiment en France dans ce pavillon. La salle d'exposition nous transportait momentanément à Paris et en Bretagne: Tour Eiffel, crystal d'Arques, faience de Bretagne. Les souvenirs si bien choisis nous donnaient l'illusion d'être des touristes en France. Et il fallait s'en procurer très vite pour ne pas être déçus. Les mets reflétaient l'excellence de la cuisine française: coquilles Saint-Jacques, quiches Lorraine, pâtisseries pour tous les fins palais.

La semaine s'est deroulée dans une ambiance de fraternité et de joie de vivre. Des liens d'amitié s'étaient créés. C'est avec regret que les Ménestrels et les Triskell se sont quittés le 13 août. Ils conservent cependant l'espoir que cette première rencontre fournira d'autres occasions de se croiser chemin.

Par ailleurs, lors de son 90e anniversaire de naissance le 26 juillet dernier, Marie-Anne Philippe a tenu à se revetir du costume breton. Ce costume appartenait à sa soeur ainée et date de 1920.

Rose PHILIPPE


Le pavillon français: une occasion pour amener la Bretagne aux Manitobains.


Il y avait de l'ambiance au pavillon de la France.

75 personnes au golf

Un tournoi de golf, organisé par l'épicerie Lucky Dollar de Saint-Claude, avait lieu le 20 août.

Malgré la pluie, 75 personnes ont participé au tournoi sur le terrain de golf à Treherne.

Un souper de bifteck chez Jeanson rassemblaient les joueurs à 18h00. Une épluchette de blé d'Inde suivait à 20h00. Ceci était gratuit et offert au public. André Jeanson nous dit qu'il a servi 30 douzaines d'épis de blé d'Inde.

Tout au cours de la soirée, il y a eu de la musique d'orchestre par un groupe de jeunes de l'école secondaire.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
[illegible], Broadway et Donald
Winnipeg [illegible] 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE pour cause de départ: très belle salle à manger, état neuf, style du Barry, 1 table, 6 chaises. 1 buffet. 1 desserte: valeur 9 000$. vendue 3 000$. 1 sofa valeur 1 500$. vendu 500$; 2 fauteuils valeur 750$. vendu 250$; 1 table 115$; 1 lampadaire 100$; sofa vert et fauteuil 200$; armoires métalliques 100$; classeurs à tiroirs 70$; chasse neige. tondeuse. échelle. scie cirulaire. etc. Téléphone 774-4825 ou 775 6483. du lundi au vendred:
-086-

À VENDRE: - orgue électrique "Thomas" rythme, double clavier; - 4 douzaines de ½ gallon à canner, table à café. Téléphoner au 233-4[illegible]
-087-

À VENDRE: - nombre de lumières fluorescentes et autres 2' à 8' de lonqueur: 2$ à 5$ chacune. 1 évantail 50$00; 16 portes métal: 6'8" x 36" complètes; cadres et serrures 35$00 chacune [illegible] antique, bonne condition 75$00, [illegible] de construction 2 x 3 et 2 x 6. Tél : 233-7810. Residence Langevin, 210, rue Massor.
-088-

À LOUER: rue Provencher, [illegible] chambre, stationnement disponible. 145$00 par mois. Tél.: 233 1278 ou 256-5149
-089-

À VENDRE: cause départ: sofa et fauteuil 200$00. vaisselier antique 300$00; chambre à coucher 4 pièces 450$00; T.V. noir et blanc 60$00. Tout en très bon état. Tél.: 775 6483 (bureau) ou 256-1228 (domicile après 18h00)
-090-

RECHERCHE un homme d'expérience pour partager le plaisir de la chasse à l'automne. Le gros gibier de préférence. Pour plus d'informations téléphoner au 736 2265 à partir de 11h00, toute la journée "EN FRANÇAIS"
-099-

PERSONNE habitant le Parc Windsor désire trouver une occasion pour se rendre à Saint Boniface à tous les jours. Serait prête à partager les dépenses. Tel : 237-8564 (domicile) ou 233 8053 (bureau): demandez pour Mariette
-100-

À VENDRE: roulotte 1980 - EEE, couche 4, équipement complet, 200 Horace, suite 307. Tél 233-1070
-079-

À VENDRE: jolie maison attravante en bonne condition, 3 chambres à coucher, garage, rue Dunraven à Saint Vital. Prix: 46 500$ (bas prix, cause départ). L'Immobilière de Saint Pierre Realty Ltée. Tél : 433-7899 ou Edwige Nayet au 433-7559
-085-

À LOUER: maison, Saint Boniface, rue Ritchot; 3 ch. à coucher, grand salon, cuisine et salle à manger combinée, 1 salle de bain ½, tapis mur à mur dans salon et chambres, garage, près des écoles et CUSB. Tél.: 233 2362. Prix: 475$
-091-

À VENDRE: un Landeau avec poussette, un lit de voiture, un parc en filet 40" x 40", série de livres: 22 volumes Ateliers et 18 volumes Fil en aiguille. Un porte-enfant dos à dos (1 à 2 ans), un bureau de jeune étudiant (table et chaise acollées), 2 porte bouteilles en bois pouvant contenir 8 bouteilles chacun. Tél.: 233 2662
-097-

NOUS RECHERCHONS: un couple ou un veuf ou une veuve pour l'entretien d'un appartement; responsabilités légères en échange d'un petit salaire et d'un loyer gratuit. Tél : 233-7453
-092-

À VENDRE: lot à Sainte Geneviève, sur le chemin 501, à 25 milles de la ville. Prêt à bâtir. 6 000$ Tél.: 253 0380
-093-

TU ES francophone, tu as 18 ans ou plus; alors viens jouer au badminton avec nous à partir d'octobre à avril; entre 18h30 et 22h30 le jeudi au CCFM Composez le 247-5782
-094-

ÉTUDIANT cherche une chambre à louer près du CUSB pour le premier septembre. Tél.: 1-433 7559
-095-

DÉSIRE louer un garage pour entreposer à Saint Boniface ou à Saint-Vital. Tél : 256 4180
-096-

Le **Leather Loft**
Téléphone: 233-0491
OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN
- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide haute qualité
316, rue DesMeurons Saint-Boniface
Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00

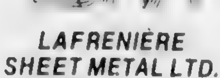
LE CLUB LA VERENDRYE
- CLUB PRIVÉ
- Carte de membre requise



614, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

Entrepreneurs de Construction





Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

La Boutique du Livre
Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Qu'vos espoirs soient comblés, l'abbé

Par deux fois dimanche dernier, es fidèles de la paroisse exprimaient leurs sentiments et leurs souhaits à l'abbé Pierre Gagné avant son départ pour Saint-Norbert.

D'abord pour la dernière messe de l'abbe omme curé de Saint-Jean-Baptiste, les rganisations de la paroisse s'etaient données le mot pour faire du spécial

Des Chevaliers de Colomb du 4e degré. usqu'aux membres du 4-H, en passant par es Jeannettes, les Louveteaux et les Castors, tous avaient brossé leurs costumes et ormaient la garde d'honneur pour l'entrée t la sortie

De plus, la chorale, normalement en acances à ce temps de l'année, executait uelques-uns des cantiques favoris de 'abbé. Tout a contribué à une fin de messe motionnelle pour le curé et les paroisiens

Pour le the de l apres midi organise par un comite special Elise Ayotte avait compose un texte surtout chante par Gilles Beaudette sur des airs de folklore traitant de differents aspects des 9 annees de l abbe Pierre a Saint Jean Baptiste

Ce court programme etait suivi de la presentation de plusieurs cadeaux appropries (chapeau, trousse d extrême-onction, necessaire de messe portatif, etc.). Puis l'abbé Pierre exprimait ses remerciements au plus de 300 paroissiens présents

Les souhaits des paroissiens vous suivent, M. le curé, comme le dit le dernier couplet de la chanson

A vous, M. le curé
Nos voeux les plus sincères
Fructueux apostolat.
Bonheur, paix, sainteté,
De la joie et bonne sante.
Qu'vos espoirs soient comblés
Bien-être, félicite
Et toute notre amitie

Florent BEAUDETTE



Paul et Ethel Comeault présentent les cadeaux de la paroisse à M. le curé.



Pierre Gagné accueille des paroissiens à la salle centenaire.

Vie sociale

Naissances

Julien, David, Joseph, fils de Raynald et Jeannine **Sarrasin**, né le 7 août et baptisé le 21 août 1983, à Lorette. Parrain et marraine: David et Yvonne Gulakow

Nadine, Marie-Claire, fille de Renald et Michèle **Gagnon**, née le 6 juillet et baptisée le 21 août 1983, à Lorette. Parrain et marraine: Marc et Gisèle Beaudry

L'abbé René Chartier baptisait, le 17 juillet 1983, Jérémie, Arthur, Joseph **Houle** Jérémie, fils d'Aurèle Houle et Laurette Chartier, est né le 3 juillet à Altona. Parrain et marraine: Georgette (née Brais) et Arthur Houle de Saint-Joseph

Tamara, Rose, 7 livres 3 onces, fille de Trudy et Francis **Simard**, de Saint-Lazare, née le 23 juillet 1983

Mariages

Elaine **Hayden**, fille d'Ernest et May Alma Hayden et Marcel **Huberdeau**, fils d'Alexandre Huberdeau, mariés le 6 août 1983 en l'église de Saint-Lazare.

Florence **Blouin**, fille de Laurent et Florence Blouin et David **Grabouskas**, fils de Jean Grabouskas de Foxwarren, mariés le 20 août 1983 en l'église Saint-Lazare.

Carmen **Campagne**, fille d'Emile et Marguerite Campagne et Daniel **Fortier**, fils de Paul et Estelle Fortier, mariés le 20 août 1983 en l'église de Saint-Ignace-des-Saules à Willow Bunch, Saskatchewan.

Décès

Véronique **Hayden**, de Saint-Lazare, 87 ans, décédée le 6 août 1983

Joël **Plante**, de Saint-Lazare, 17 ans, fils de Conrad et Jeannine Plante, décédé accidentellement le 14 août 1983.

Armandine **Savoie**, s.g.m., de Saint-Boniface, 91 ans, décédée le 14 août 1983

Léontine **Cinq-Mars**, m.o., 91 ans, de Saint-Boniface, décédée le 15 août 1983.

"Il ne me reste plus qu'à relever le défi du déracinement."

Tel que décidé par le conseil de pastorale, c'est le dimanche 21 août que les paroissiens de Saint-Norbert devaient dire au revoir à leur pasteur bien-aimé l'abbé Bernard Belanger, après chacune des messes qu'il célébrait en dimanche pour une dernière fois.

Les membres de la chorale, qui étaient en vacances depuis la fin juin, se sont fait un plaisir d'être tous présents pour chanter de pleine voix la messe de 10h30, à laquelle assistaient près de 300 personnes, pour la plupart visiblement émues.

Par ailleurs, des nombres considérables assistèrent aux messes du samedi soir et celle de 16h00 dimanche. Célébrations des plus penetrantes, car sachant la peine que ressentait l'abbé, et malgre cela, il eut le courage de célébré avec le même esprit de foi, piété et de reconnaissance à Dieu que nous lui connaissons.

Cependant, au moment de l'homelie, l'abbé laissa deverser le trop plein de son coeur. Disant combien il aimait les gens de Saint-Norbert, il les exorta à continuer de s'aimer dans la fraternité afin de faire le mieux possible la volonté de Dieu.

"Il y a un choix à faire pour être sauve, la porte est tres etroite, mais tous nous pouvons y pénétrer en écoutant la parole de Dieu."

Il continua en disant que nous avons tous à certains moments dans nos vies, nos vendredis saints et nos Pâques. Malgré tout le bonheur qu'il a eu à Saint-Norbert, il a lui-même aussi eu des vendredis saints, au niveau personnel, pratique religieuse, relations, etc. Il faut, dit-il, les enterrer dans le coeur de Jésus pour qu'ils deviennent des semences de résurrection.



On retrouve les participants à la fête, entourant Bernard Bélanger et, à sa gauche Odile McDougall. (Photo: Denise Dupuis.)

L'abbé Bernard exprima sa profonde gratitude envers tous pour l'occasion qu'il a eu de servir comme Lui aussi a servi. Par la secrétaire de la paroisse, Armande Kenny, conseil de pastorale, les responsables des organismes, rencontres, enfin les résultats positifs qui vous ont fait apprécier les talents les uns des autres, ajoutant que "mes remerciements sont plus nombreux que les grains de sable au bord de la mer."

Ceci dit, "il ne me reste plus qu'à relever le défi du déracinement". Afin de toucher un peu au côté matériel, l'abbé Bernard s'est dit heureux, grâce à la contribution des paroissiens, de laisser la paroisse financièrement stable et solide. Il sollicite donc le support de tous par nos prières pour qu'il puisse continuer son cheminement de la même façon à Lorette. Ce que nous lui souhaitons du fond du coeur.

Suite à la célébration eucharistique, tous se rendirent à la salle Perpétuel-Secours pour un dernier au revoir et merci. Des offrandes furent faite à la discrétion d chacun et ensemble la foule chanta "Mo cher Bernard, c'est à ton tour de te laisse parler d'amour" et "Il a gagné ses épau lettes".

Toujours conscient de n'oublier personn et avant de quitter, l'abbé Bernard a célé bré une messe aux intentions de ses cher servants le lundi 22 août, à laquelle assis taient environ 75 personnes. En remer ciant ses chers jeunes, il leur a recom mandé d'être de bons citoyens, bon chrétiens, bons catholiques et exprima l'espoir que peut-être un jour il y aurait un vocation parmi ce groupe.

"Si partir c'est mourir un peu" jamai dicton ne fut plus vrai qu'en ce dimanch 21 août à Saint-Norbert en disant au revoi à deux amis aussi chers qu'Odile et Ber nard.

Calendrier

L'école Noel-Ritchot ouvrira de nouvea ses portes pour la journée d'administratio le 31 août.

Par ailleurs, l'ouverture officielle de classes pour tous les niveaux se fera le 1er et 2 septembre de 9h00 à 15h30, le deux jours.

Odile McDougall a été à l'honneur

Le départ de l'abbé Bernard Bélanger sera la cause d'un autre grand vide dans la paroisse.

Il s'agit cette fois d'Odile McDougall, qui fut, elle aussi, une présence aimée et appréciée de tous pendant onze ans.

Dame de grande disponibilité et de générosité exemplaire à tous les points de vue, Odile s'est méritée l'estime de tous ceux et celles qui l'ont connue.

Afin de témoigner de leur affection pour Mme McDougall, plus de trente membres de la Ligue féminine catholique se rendirent au restaurant Smitty's pour partager ensemble un repas et lui faire nos adieux. Également, afin de montrer notre reconnaissance à l'abbé Bernard, l'aumônier fidèle de la Ligue, il fut lui aussi invité à partager la joie de cette rencontre.

En guise de leur grande affection pour Odile, la présidente de la Ligue, Louise Dowinski, au nom des membres, offrit un petit coeur garni de fleurs. Avec beaucoup d'émotion, Mme McDougall remercia tous en disant: "Je vous aime tant et je pars avec un coeur malade à la pensée de vous quitter."

A l'abbé Bernard, Louise offrit un album photos contenant une photo de chaque événement des fêtes spéciales partagées ensemble au cours de ses années à Saint-Norbert.



Bernard Bélanger en compagnie de Marcelle Marcoux.

A son tour, lui aussi visiblement ému, l'abbé remercia la Ligue pour sa collaboration aux oeuvres de la paroisse, laquelle, dit-il, lui a aidé à "faire beaucoup de pas dans Saint-Norbert, et grâce à vous autres, je fus capable de le faire dans la joie. En disant encore merci, je vous demande de continuer à le faire pour mon successeur comme vous l'avez fait pour moi."

L'abbé, à son tour, a tenu à dire, lui aussi, toute sa reconnaissance à Mme McDougall qui a donné une grande partie de sa vie au service des prêtres et des paroisses, mais surtout qui, dans sa grande générosité, accepte de partir pour être encore au service, cette fois à Lorette.

Eugénie FERRÉ

Les McCaughan ont célébré leur centenaire manitobain

Quelque 150 descendants d'Edmond McCaughan se sont réunis le 30 et 31 juillet sur le homestead pour une fin de semaine de réjouissances familiales en l'honneur du 100e anniversaire de l'arrivée d'Edmond à Saint-Françoix-Xavier.

C'est avec ses parents, Patrick et Sara, son frère Arthur, ses soeurs Floranda et Albina qu'il a laissé la paroisse Sainte-Thérèse à Montréal pour le Manitoba.

L'inauguration de la célébration a été le dévoilement d'une plaque commémorative du centenaire, don de Ovide, fils d'Edmond. Un repas typique de 1883: la soupe aux pois, le jambon, les fèves aux lard, un ragoût, des galettes, des tartes et des beignes croches a été servi.

Dimanche, c'était la messe à l'église paroissiale avec le père Dufault, suivie d'un déjeuner aux crêpes. Des jeux pour les jeunes et les moins jeunes et un tournoi de base-ball ont eu lieu l'après-midi. Un souper buffet à la salle paroissiale a été suivi d'un programme de chants et de musique. Une exposition historique de la famille McCaughan se trouvait dans la salle.

Le lundi 1er août, l'invitation à participer au centenaire McCaughan a été lancé aux amis de la famille.

Les six enfants d'Edmond McCaughan étaient présents aux célébrations: Wilhelmina d'Ajax, Ontario; Flore de Winnipeg, Ovide de Saint-François-Xavier; Henri de Fort-Saint-John, Colombie-Britannique, Léah de Winnipeg, Edmond de Vancouver.

C'est de Montréal, Toronto, Vancouver, Fort-Saint-John, Lethbridge, Saskatoon, Thompson, Brandon, Virden, Roblin, Morden et Powerview que les petits et arrière-petits-enfants d'Edmond se sont déplacés pour célébrer ensemble l'arrivée il y a cent ans de leur grand-père et arrière-grand-père à Saint-François-Xavier.

Josée BERNARD



Les enfants d'Edmond McCaughan au dévoilement de la plaque commémorant le centenaire de l'arrivée d'Edmond à Saint-François-Xavier. Nous remarquons les armoiries McCaughan, la famille est d'origine irlandaise d'Antrim County, l'Irlande du nord. De gauche à droite: Léah Mattern, Ovide McCaughan, Henri McCaughan, Wilhelmina Lebel et Flore Lane. Absent: Emond McCaughan.

Un pique-nique bien stimulateur

Comme les années précédentes, le pique-nique paroissial du 14 août a su stimuler la participation de tous à ses activités.

C'est la messe en plein air avec le père Dufault, suivie du dîner champêtre dans la cour de l'école qui ont ouvert la fête. Le tirage de trois billets a mis fin à une vente de billets au profit de l'église. 1er prix, afghan et coussin tricotés par Laurette Allard, gagnés par Jamie Loder; 2e prix, plaque murale confectionnée par Solange Menard, gagnée par une ancienne paroissienne, Thérèse Allard de Sidney, Colombie Britannique; 3e prix, coussin crocheté par Ann Lamothe, gagné par Elsie Becker.

C'était un plaisir de voir le père Roland Lavoie, ancien curé de paroisse se joindre à nous.

La vie paroissiale à l'extérieur de l'église a été remarquablement éveillée par les jeux, les courses, le tournoi de fer à cheval, le base-ball et le bingo.

Saint-Malo

Un bilan et des notes sur la caisse

C'était dans l'esprit des Fêtes centenaires de la municipalité de De Salaberry que le personnel de la caisse populaire revêtait le costume d'époque. Nous avons saisi l'occasion pour vous la présenter par une photo.

Denis Maynard, le gérant actuel, nous rapporte qu'à la dernière réunion annuelle, 83 personnes et 2 visiteurs étaient présents. Le prix d'entrée, un téléviseur, fut gagné par Etienne Hébert et la radio "Walkman's" est revenu à Elaine Courcelles

Au bureau d'administration, on retrouve les officiers suivants: Aline Gosselin, présidente; Albert Dequier, vice-président, Edmond Roch, Jean Desrosiers, Louis Gosselin, Léo Lafrance, Jacques Catellier, Gilbert Bourgeois et Norbert Arpin

En gardant en tête une pensée de J Ruskin, "La richesse de l'homme ne réside pas dans la multitude de ses possessions, mais dans le petit nombre de ses biens," la caisse nous fait le bilan de 83

Actif de la caisse: 6 932 5371; Profit net après taxation: 16 170$; en réserve 35 433$

Le conseil d'administration rapporte qu'au cours de l'année fiscale 1982-83, la caisse a progressé en réalisant une augmentation à l'actif de 5,89% pour un montant de 385 713$ et qu'en se faisant, elle a réussi à combattre le rythme accéléré de l'inflation sans pour cela égorger les sociétaires

Voici certaines activités de l'année: une installation en direct avec le bureau Télé-Pop Inc. par ordinateur; un fonds de 1 000$ a été mis de côté en vue du 50e anniversaire de la caisse en 1987; le concours provincial de dessin a fait des gagnants au niveau de l'école et, au niveau divisionnaire, Renée Robert s'est méritée un voyage à Toronto payé par le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM)

Puisque nous songeons au 50e, notons les personnes qui, en temps que présidents, ont prêtés leurs efforts: Octave Gosselin (1937-1941), Jos D. Maynard (1942-1951), Germain Gosselin (1952 1969), Paul-Emile Péloquin (1969-1973), Jean Goulet (1974-1979), Lévis Preteau (1980-1981) et Aline Gosselin, présidente actuelle

Voici la liste de ceux qui, avec leurs administrateurs, en temps que gerants ont delibéré avec franchise et charité en gardant un esprit de service et une attention spéciale au petit et au pauvre: Amédée Lambert (1937-1938), David Toupin (1939-1940), Rév. Arthur Benoit (1940-1941), F E. Benoit (1941-1953), Jos Hébert (1953 1954), André Forest (1954-1955), Aline Gosselin, J. A. Goulet (1955-1957) et Denis Maynard, gérant actuel

Les caisses, tout comme les religions, sont régies selon un code de commandements et, afin d'assurer un succès lors du 50e, retenons-en un seul, le premier qui dit "Tu feras des plans pour l'avenir en t organisant avant d'agir"

Paulette E. Gosselin



Le personnel de la caisse. De gauche à droite: Denis Meynard (gérant), Chantal Catellier, Ginette Curé, Raymonde Gosselin, Gisèle Lafantaisie, Lucille Preteau. Absent: Norbert Gagnon (assistant gérant).

Saint-Boniface



Sr Cécile Durand

Le 50e de Sr Cécile

Le 28 août, à 14h00, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, les Soeurs du Saint Sauveur fêteront trois jubilaires pour leurs 50 années de vie religieuse, dont Sr Cécile Durand, du Précieux-Sang

Sr Durand était présente à la première messe d'ouverture de la Chapelle du Précieux-Sang en 1945 à Noël

Elle a enseigné à l'école paroissiale durant 23 années consécutives

Saint-Joseph

On a visité le Musée

Plusieurs visiteurs d'un peu partout sont venus visiter le Musée de Saint-Joseph durant la belle saison.

Le 10 août on remarquait l'arrivée d'un autobus sur le terrain du Musée. En effet "Man and Nature", sous la direction de Donald Dupuis, avait organisé cette randonnée pour un groupe de personnes venant de la France, de l'Angleterre et du Québec

Et tout recommença le 11 août avec un groupe du Foyer de Chez-Nous ainsi que plusieurs gens de Saint-Boniface et de différents centres de l'extérieur qui s'étaient joints au groupe. Quelque 14 personnes de Saint Joseph recevaient les 41 personnes

Qu'on se le dise, tous sont bienvenus chez nous et, pour assurer votre visite, un coup de fil serait apprécié

Marie Sarrasin

Saint-Lazare

Les moments les plus importants des fêtes du centenaire

Les fêtes du centenaire de la municipalité d'Ellice des 28, 29 et 30 juillet ont été un grand succès.

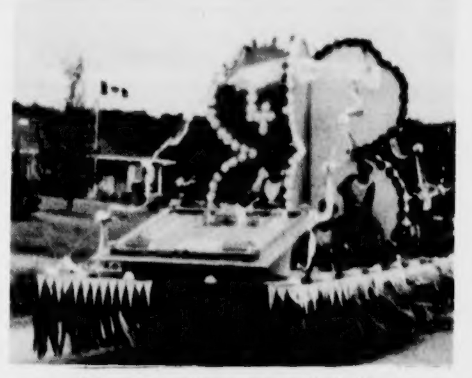
Environ mille personnes assistaient au concert d'ouverture à l'arène le 28 juillet. Le maître de cérémonie, Thomas Dale, présentait le premier numéro à 19h30 et le dernier à minuit. Entre autres, on couronna la reine du centenaire, Dana Danulson. La première princesse fut Georgette Dupont. Il y eut aussi la présentation du premier livre de l'historique du centenaire à Jacqueline Selby qui se le méritait en tant que rédactrice en chef.

Le 29 juillet, le préfet, Georges Boucher, ouvrait officiellement le tout au bureau du village. Le ministre des affaires municipales, Pete Adam, ainsi que le député fédéral, Charles Mayer, et son homologue provincial, Harry Graham, offraient leurs meilleurs souhaits. Ensuite la fête se déplaçait au site du Fort Ellice pour les manèges, tire de chevaux, "battage" à l'ancienne et un grand souper en plein air. Un cabaret de "retour aux sources" clôturaient la journée.

Le défilé du samedi impressionnait environ 2 000 spectateurs qui comblaient les rues du village. Dans les divers catégories, les chars allégoriques choisis furent comme suivent: historique, le local Métis; agriculture, les producteurs de lait de McAuley; organisations, le club 4-H de Saint-Lazare; anciens, Dunc Johnston de Rocanville, Saskatchewan. Dans la catégorie des bicyclettes décorées, ce fut Jacqueline Chartier qui obtenait les honneurs.

La 25e journée sportive de l'association athlétique attirait environ 25 000 personnes. Il y eut une bonne participation à toutes les activités. 38 équipes de balle étaient en compétition pour plus de 4 000$ en prix. Les feux d'artifice furent très bien exécutés pour clore une mémorable journée... et fête centenaire.

Annette et Omer CHARTIER


Le char allégorique du club 4-H qui se mérita le premier prix dans la catégorie "organisation".

Somerset

Les Thévenot ont fêté leurs noces d'or

Mariés le 25 octobre 1933, Louis et Anna (née Girouard) Thévenot ont célébré leur 50e anniversaire de mariage, le 22 juillet.

Un souper pour les membres de la famille et une amusante soirée englobant saynettes, chansons et danses eurent lieu en la salle Légion de Treherne. Tous eurent l'occasion d'admirer un gâteau à trois étages fait par Lina (Thévenot) Gates.

Les neufs enfants de Louis et Anna ainsi que leurs époux(ses), venus d'aussi loin à l'est que Montréal et d'aussi loin à l'ouest que Calgary, étaient présents, en plus des 32 petits- et arrières-petits-enfants.

La journée suivante, un thé-rencontre fut servi à la maison des jubilaires pour permettre aux nombreux parents et amis de venir présenter leurs voeux au couple.

Ce fut un après-midi très touchant, rempli de merveilleux souvenirs pour Louis et Anna.

Huguette L. BOULET

Trois missionnaires en visite

Un thé-rencontre en l'honneur de trois missionnaires revenues de Haïti, permit aux gens de Somerset de renouer, le 14 août, leurs amitiés avec les soeurs Pauline Saurette et Corinne Chartier, des SNJM, et Sr Hélène Poiron, SDS.

Les soeurs ont eut l'occasion de nous parler de leurs missions ainsi que de leurs projets futurs. Elles nous ont montré plusieurs photos, journaux et objets divers provenant d'Haïti.

Des présentations furent offertes à chacune, en plus d'un cadeau à Sr Corinne Chartier en l'honneur de ses 25 années de profession religieuse.

Elles retourneront bientôt en Haiti en apportant avec elles maints souvenirs de leurs visites au Manitoba.



Joey LEGAL

Joey LeGal - Joseph Marcel Legal, affligé de la dystrophie musculaire congénitale, s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 8 août 1983 à l'hôpital de Calgary à l'âge de 4 ans et 10 mois.

Joey laisse dans le deuil ses parents Gisèle (née Fiola) et Guy LeGal; un frère André, tous de Lorette, Manitoba, ainsi que sa mère nourricière Agnes Klassen de Linden, Alberta. Il est prédécédé en 1977 par sa soeur Julie qui était, elle aussi, victime de cette infirmité.

La messe de la Résurrection fut concélébrée, samedi le 13 août, par l'abbé R. Beaudry et l'abbé P. Jean en l'église Sainte-Bernadette, cette saint était instrumentale de plusieurs miracles accomplis dans la vie de Joey, depuis que, encore dans le sein de sa maman, Joey fut béni par le signe de la croix avec l'eau miraculeuse de Lourde - Louange à Dieu au nom de Jésus-Christ!

Les familles LeGal et Klassen aimeraient exprimer leurs remerciements aux prêtres, la soloiste, l'organiste, les deux chanteuses, Colette et Jeannette; aux porteurs: Phil Smiley, Marcel Manaigre, Denis Jolicoeur, Dominic Lansard et Gérald Chadouet; les gens de Prairie Grove qui ont préparé un délicieux goûter; Gilles Lagacé qui était en charge des arrangements funéraires à la chapelle mortuaire Desjardins; ainsi que tous ceux qui ont supporté, d'une façon ou d'une autre, les deux familles éprouvées.

Tasie LAMBERT

À la douce mémoire de notre chère maman et grand-maman qui est retourné vers le Père le 24 août 1981.

Vous nous avez quittés il y a déjà deux ans. Mais nous vous manquont terriblement. Cette mort soudaine a dû être acceptée. Mais ce n'était pas avec un manque de difficulté. Le vide dans nos coeurs est inexprimable. Vous étiez une personne si incomparable. Mais nous prenons cette occasion pour vous remercier de tous les beaux souvenirs que vous nous avez laissés.

Emile, Lorraine et famille

Delphine TURENNE (née TROTTIER)

Après une longue maladie, le samedi 13 août 1983, à l'hôpital De Salaberry de Saint-Pierre-Jolys, Delphine Turenne, âgée de 87 ans de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, est décédée.

Précédée dans la tombe par son premier mari, Narcisse Fournier et son second mari Eugène Turenne. Lui survivent une soeur Marie-Louise Maguet de Winnipeg; un frère Raymond Trottier de Vancouver; les enfants d'Eugène: Sr Cécile Turenne, SNJM de Saint-Boniface; Juliette et Fernand Lavergne de Saint-Pierre-Jolys; Reynalde Cloutier de Saint-Boniface; Albert et Yvette Turenne de Saint-Boniface; Denis et Lucille Turenne de Saint-Boniface; Fernande Turenne de Phoenix, Arizona; Robert et Eveline Turenne d'Ottawa, Ontario; Aline et Bruno Lacerte de Calgary, Alberta; 28 petits-enfants, 25 arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Son indomptable bonne humeur, même dans l'adversité, était une source de joie et d'inspiration pour tous ceux qui l'ont connue. Ses nombreux amis, particulièrement ceux du manoir de Saint-Pierre-Jolys, se souviendront longtemps de son dévouement, de sa compassion et de sa disponibilité. Sa générosité d'âme la portait à se soucier du sort de tous les humains. Elle n'entretenait que des préjugés favorables à l'endroit de qui que ce soit.

Les prières furent récitées à 14h00 le mardi 16 août en l'église de Saint-Pierre-Jolys, suivies d'une messe de Résurrection à 14h30. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Pierre-Jolys. M. l'abbé Lionel Bouvier officiait.

Les porteurs étaient: Roland Maguet, Laurent Maguet, Roger Dufresne, Roger Turenne, Bernard Turenne et Raymond Lavergne.

La famille désire remercier les médecins et le personnel de l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys pour leurs soins et leur dévouement.

Ses amis peuvent offrir des dons, en sa mémoire, au Saint-Pierre Hospital Guild, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Saint-Pierre.

Alfred PARADIS

Après une brève maladie, est décédé à l'hôpital Concordia, le samedi 9 juillet, Alfred Paradis, époux bien-aimé de Blandine Paradis (née Lapointe), de Saint-Boniface. Il était âgé de 74 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils, Paul et son épouse, Brenda, de Saint-Alolphe; une fille, Rose-Marie et son époux, Denis Delannoy, de Saint-Boniface; cinq petits-fils: Marc et Tina Paradis, Chantale, Alain et Sonia Delannoy; un frère, Frère Lucien Paradis, omi, de Winnipeg; deux soeurs: Antoinette et Henriette Paradis de Saint-Boniface; une belle-soeur, Mme Yvonne Paradis de Winnipeg; un beau-frère, M. Gaston Blérot, de Spiritwood, en Saskatchewan; et plusieurs neveux et nièces.

Il fut précédé dans la tombe par ses parents, M. et Mme Albert Paradis, quatre frères et deux soeurs.

Les prières furent récitées le mardi 12 juillet à 13h30, suivies du service funèbre en la Cathédrale de Saint-Boniface. M. le curé Léo Couture officiait, ayant comme concélébrants les R.R. pères Edmond et François Paradis. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les arrangements avaient été confiés au salon mortuaire Desjardins.

Le cher défunt, très bon chrétien, est parti vers la céleste patrie, avec l'espoir que la famille se reformera là-Haut et que pas un des ses membres ne manque au rendez-vous du Ciel.

Les porteurs furent six neveux: Roland Lavallée, Henri Paradis, Gérard Paradis, Roland, Richard et Marc Sylvestre.

La pâtisserie Freynet était en charge du goûter-rencontre.

REMERCIEMENTS

Les familles Paradis et Delannoy, très touchées de toutes les marques de sympathies reçues en cette circonstance, remercient très sincèrement tous et chacun; spécialement M. l'abbé Léo Couture, les R. R. pères Edmond et François Paradis, les pères anciens professeurs du défunt qui assistaient dans le sanctuaire, le lecteur, les porteurs, la chorale et l'organiste.

Merci aussi pour les nombreuses offrandes de messes et cartes de sympathies.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ALBERT FERDINAND BERNARD, du village de Saint-Claude, au Manitoba, cultivateur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 7 octobre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois d'août 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

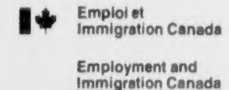
MERCI

Nous désirons profiter de cette occasion pour remercier les employeurs et les étudiants qui ont contribué cette année au succès du Centre d'emploi du Canada pour étudiants. Après la fermeture du Centre de Winnipeg, le 26 août, les étudiants du postsecondaire qui sont à la recherche de travail devront s'adresser à un des centres d'emploi du Canada sur le campus:

Université du Manitoba - 949-4491
Université de Winnipeg - 949-5383
Collège communautaire Red River - 949-2264

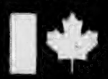
Les étudiants du secondaire à la recherche de travail à temps partiel devront contacter le centre d'emploi du Canada le plus proche.

Les employeurs qui désire embaucher des étudiants sont priés de contacter un des centre d'emploi du Canada ci-haut mentionnés.



Canadä





DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Description des travaux:

Construction d'installations pour les handicapés dans les aérogares actuelles aux endroits précisés ici. On peut se procurer gratuitement les documents contractuels. Les soumissions peuvent porter sur un seul projet ou sur tous les projets énumérés ci-dessous.

Numéro des projets:

2352-83-44 Aéroport du Pas
2352-83-45 Aéroport de Flin Flon
2352-83-46 Aéroport de Lynn Lake
2352-83-47 Aéroport de Churchill
2352-83-49 Aéroport de Red Lake

Date limite: le 9 septembre 1983

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, EMILE—HENRI LE GRAS, du village de Saint-Claude, au Manitoba, camionneur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 7 octobre 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Villa Youville Inc.

est à la recherche

d'un(e) infirmier(ère)

diplômé(e) pour la position de la garde de jour.

Endroit:
Villa Youville Inc.
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba R0A 1R0

Qualifications:
- doit être enregistré(e) avec M.A.R.N. ou R.P.N.A.M.
- doit être bilingue

Salaire:
- tel que le contrat Mona

Envoyer votre demande d'emploi à:
L. L. Bernardin
Administrateur
Villa Youville Inc.
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
R0A 1R0

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Fonction publique Canada Public Service Canada

AGRICULTURE CANADA
WINNIPEG (MANITOBA)

AGENT — DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS
SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

TRAITEMENT: 33 830 $ - 47 927 $ PAR AN
NUMÉRO DE CONCOURS: 83-PSC/AGR-OC-D-3273-1 (1143)

Nous cherchons un spécialiste en commercialisation chevronné pour élaborer et mettre en oeuvre des programmes destinés à appuyer l'industrie agro-alimentaire au Manitoba. Le titulaire travaillera en étroite collaboration avec des représentants des secteurs agricoles et industriels et avec des fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial en vue d'améliorer les réseaux de distribution et de commercialisation dans la province. Sa participation à des missions agro-alimentaire, à des foires commerciales et à des programmes éducatifs appuyera l'objectif du Ministère qui est de créer un marché florissant pour les produits agricoles du Manitoba.

Le candidat doit avoir un diplôme universitaire en agriculture, administration des affaires, génie, science économique, ou en sciences biologiques, et une expérience approfondie de l'analyse, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de commercialisation pour le secteur agro-alimentaire. Il est indispensable qu'il connaisse l'anglais.

Pour de plus amples renseignements, écrire à l'adresse suivante.

For job information in English regarding this competition, please write to the address below.

Modalités d'inscription
Envoyer sa candidature/son curriculum vitae à:
M. KENNETH A. GRAHAM
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
286, RUE SMITH
BUREAU 500
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0K6
TÉL.: (204) 949-2486
EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE:
(204) 949-2486
VISUOR: (204) 949-6066

Prière de présenter sa candidature avant le 16 septembre 1983.

Canadä

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: SL36510

bfc Shilo (Manitoba)
Remplacement d'égout sanitaire, d'égout d'eau et pavage rue Kingston

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le JEUDI 22 septembre 1983
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726-/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics Canada, 5013 - 51e Rue, C.P. 518, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, X1A 1S8. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 045993 - pour Affairs indiennes et du Nord Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest "District Operational Office Building"

Date de fermeture: le 14 septembre 1983

Dépôt: $100.00

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; 5013 - 51e Rue, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest; aux bureaux des Travaux publics de Inuvik, Hay River, Fort Simpson, Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest. Ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Yellowknife, Hay River et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest.

Renseignements additionnels:

Mounir Kerba
Directeur adjoint du projet
Tél.: (403)420-3233

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä

Le Cercle Molière

est à la recherche de

téléphonistes

pour leur campagne d'abonnements (1983-84) du 6 au 23 septembre de 18h00 à 21h00

CONTACTER: **Gabrielle Rogg**
Cercle Molière
(tél: 233-8053)



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

PROJET

No 038709 - Boissevain, Manitoba
Bureau des Douances - grande route No 10
"Heat Conversion to Electricity and Basement Perimeter Wall Insulation

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: le vendredi 9 septembre 1983

Dépôt: Nil

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

INDICATION D'INTÉRÊT

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les lieux de bureau à louer indiqués ci-dessous, devront être adressées au Chef, Police de contrat et d'administration, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403)420-3213. Elles seront reçues jusqu'à l'heure du jour de la date limite.

À louer
Projet 10-83
Espace Corporation Poste Canada
Exigence - Winnipeg, Manitoba

Accomodation de bureau, ayant le classement "A", comprend 6 000 m² d'espace à louer. Il est situé au centre de la ville, à l'intérieur des frontières suivantes: avenue Ellice (Nord), avenue Broadway (Sud), rue Memorial (Ouest) et rue Main (Est); ceci inclut la région entourée des avenues Pioneer et Lombard ainsi que la rue Westbrook.

Terme de 5 ans, ayant un option de 5 ans
Débutant 84/03/01

Date de fermeture: 15h00 (MDST), le vendredi 2 septembre 1983

Renseignements additionnels:
Mr. Don Young
Chef, Services d'accomodation
Tél.: (403)420-3268

INSTRUCTIONS

Les offres devront inclure le prix selon un mètre carré, ainsi qu'une provision de toutes les utilités.

La plus basse, ni aucune des offres ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

PROFESSEUR DEMANDÉ

ÉCOLE DÉSIGNÉE
FERLAND, SASKATCHEWAN

DIVISION SCOLAIRE DE WOOD RIVER No 70

On demande un professeur pour la Division III pour septembre 1983.
Pour plus de renseignements, contacter

M. Jean-Louis Morin,
Téléphone: 1-306-478-2366 1-306-478-2437

Festival du Voyageur

est à la recherche

d'un(e) coordonnateur(rice)

pour le secteur Fête d'hiver.

Responsabilités:
- voit à l'organisation, à l'administration et au bon fonctionnement du Festival, fête d'hiver;
- est responsable au directeur général et à un comité du conseil d'administration pour la gestion de son personnel, des programmes et des budgets.

Salaire à être négocié.

Entrée en fonction: le 15 septembre 1983

S'il vous plaît remettre votre demande d'emploi et votre curriculum vitae avant le 7 septembre 1983 à:

Raymond Bisson
Président du comité du personnel
Le Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2C4



Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Appel d'offres No J-3054
Services de nettoyage à l'aéroport de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan).

Date limite: le 14 septembre 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 29 août 1983 à 10h00, heure locale, dans la salle du conseil, bâtiment des opérations, aéroport de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan).

Les documents contractuels peuvent être consultés au Service de gestion du matériel, Transports Canada, 125, rue Garry, 10e étage, Winnipeg (Manitoba), ou au bureau du directeur de l'aéroport, aéroport de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE)

CONSEIL INTERCULTUREL MANITOBAIN

Le Conseil interculturel manitobain cherche un(e) secrétaire administratif(ve) afin de remplir les tâches administratives au sein du conseil. Le (la) candidat(e) relèvera du comité exécutif, et préparera et contrôlera le budget. Cette personne coordonnera les réunions du Conseil et en établira les procès-verbaux; elle assurera également la coordination des activités des divers comités permanents du Conseil et se tiendra en rapport avec toutes les communautés ethnoculturelles de la province. De plus, le (la) candidat(e) servira d'agent de liaison auprès des divers ministères, du Conseil et de ses comités permanents; il (elle) devra analyser les événements qui se produisent dans le cadre ethnoculturel et assurer la préparation des rapports.

FORMATION: On exige des études postsecondaires en sciences sociales, lettres ou arts, ou l'équivalent. Le (la) candidat(e) doit savoir gérer un bureau, connaître les diverses communautés ethnoculturelles de la province et être au courant de ce qui se passe dans le domaine multiculturel, aussi bien sur le plan provincial que fédéral. En plus de savoir travailler avec autrui, cette personne doit être capable d'analyser des politiques et de préparer des rapports. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues serait un atout.

La nomination à ce poste se fera par décret. Le salaire et les avantages sociaux sont à négocier.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, le 9 septembre 1983 au plus tard, au:

Palais législatif
Pièce 357
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Fonction publique Canada | Public Service Canada

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
BUREAU RÉGIONAL DE REGINA

DIRECTEUR

TRAITEMENT: 45 000 $ ET PLUS SELON L'EXPÉRIENCE
NUMÉRO DE CONCOURS: 83-PSC-52-OC-0214 (1143)

Le bureau du vérificateur général du Canada cherche un comptable agréé possédant une très grande expérience des vérifications externes, au niveau de directeur, ou à un niveau plus élevé, d'une compagnie d'experts-comptables de moyenne ou de grande importance. Le candidat idéal a déjà fait des vérifications pour de gros clients à l'aide de systèmes complexes, et il doit aussi être fort intéressé à jouer un rôle de chef de file dans le domaine de la comptabilité, et souhaiter travailler dans un milieu éminemment professionnel.

Le Directeur sera chargé de procéder à la vérification comptable de ministères et organismes fédéraux et de corporations de la Couronne, en mettant l'accent sur l'évaluation des systèmes financiers et généraux de contrôle de la gestion.

Le concours a pour objet principal de doter le poste annoncé ici. Cependant, un répertoire sera établi à la suite du concours, qui permettra de doter d'autres postes de ce genre qui deviendraient vacants. Les candidats doivent accepter de passer environ 25% du temps en dehors de la ville. Il est indispensable de connaître l'anglais.

Competition information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Modalités d'inscription

Envoyer les demandes d'emploi ou un curriculum vitae à:

M. PAUL LIZEE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
1867, rue Hamilton, pièce 1010
REGINA (SASKATCHEWAN) S4P 2C2 (306-359-5720)
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE APRÈS LES HEURES DE BUREAU: 306-359-5720
VISUOR: 306-359-6719

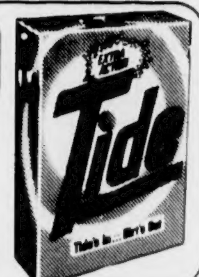
DATE LIMITE: le 10 septembre 1983

Canada

VALDI VOUS FAIT TOUJOURS FAIRE LES PLUS GRANDES ECONOMIES SUR LES GRANDES MARQUES

PRIX VALDI **8.79**

DETERGENT EN POUDRE TIDE
12 L
PRIX AU SUPERMARCHE 10.45
Epargnez 1.66



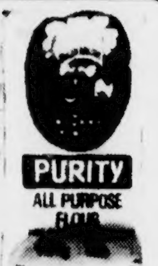
PRIX VALDI **1.69**

COCA COLA
2 L
PRIX AU SUPERMARCHE 2.69
Epargnez 1.00



PRIX VALDI **3.99**

FARINE TOUT USAGE PURITY
10 kg
PRIX AU SUPERMARCHE 4.98
Epargnez 99¢



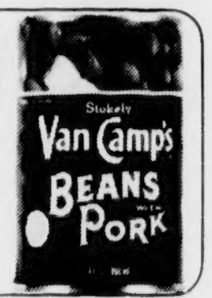
PRIX VALDI **.49**

DINER MACARONI ET FROMAGE KRAFT
225 g
PRIX AU SUPERMARCHE .59
Epargnez 10¢



PRIX VALDI **.66**

FEVES AU LARD VAN CAMP'S
398 mL
PRIX AU SUPERMARCHE .89
Epargnez 23¢



PRIX VALDI **.89**

SOUPE AUX POIS HABITANT
796 mL
PRIX AU SUPERMARCHE 1.19
Epargnez 30¢



PRIX VALDI **1.39**

MIRACLE WHIP DE KRAFT
500 mL
PRIX AU SUPERMARCHE 1.63
Epargnez 24¢



PRIX VALDI **2.06**

GATEAUX VACHON ASSORTIS
Paq. de 6
PRIX AU SUPERMARCHE 2.19
Epargnez 13¢



PRIX VALDI **.99**

EAU DE JAVEL OLD DUTCH
2 L
PRIX AU SUPERMARCHE 1.27
Epargnez 28¢



PRIX VALDI **1.69**

BISCUITS COLONIAL ASSORTIMENT VARIÉ
400-450 g
PRIX AU SUPERMARCHE 2.13
Epargnez 44¢



PRIX VALDI **.69**

PAIN BLANC TRANCHE McGAVINS
675 g
PRIX AU SUPERMARCHE 1.05
Epargnez 36¢



PRIX VALDI **2.49**

CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE SAVEUR MASTER ROAST
369 g
PRIX AU SUPERMARCHE 3.09
Epargnez 60¢



ECONOMISEZ ENCORE PLUS AVEC CES BONS.

CE BON VOUS OFFRE
20¢ de rabais
sur le prix courant Valdi de
EAU DE JAVEL OLD DUTCH
2 L
Un seul bon par achat.
Bon valable jusqu'au 10 Septembre, 1983
Échangeable seulement dans les magasins Valdi.

CE BON VOUS OFFRE
15¢ de rabais
sur le prix courant Valdi de
COCA COLA
2 L
Un seul bon par achat.
Bon valable jusqu'au 10 Septembre, 1983
Échangeable seulement dans les magasins Valdi.

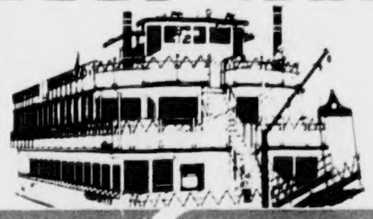
CE BON VOUS OFFRE
25¢ de rabais
sur le prix courant Valdi des
BISCUITS COLONIAL
400 - 450 g
Un seul bon par achat.
Bon valable jusqu'au 10 Septembre, 1983
Échangeable seulement dans les magasins Valdi.

CE BON VOUS OFFRE
35¢ de rabais
sur le prix courant Valdi du
BEURRE D'ARACHIDES SQUIRREL
1 kg
Un seul bon par achat.
Bon valable jusqu'au 10 Septembre, 1983
Échangeable seulement dans les magasins Valdi.

CE BON VOUS OFFRE
15¢ de rabais
sur le prix courant Valdi des
ESSUIE-TOUT PRESTIGE
2 roul. x 2 épais.
Un seul bon par achat.
Bon valable jusqu'au 10 Septembre, 1983
Échangeable seulement dans les magasins Valdi.

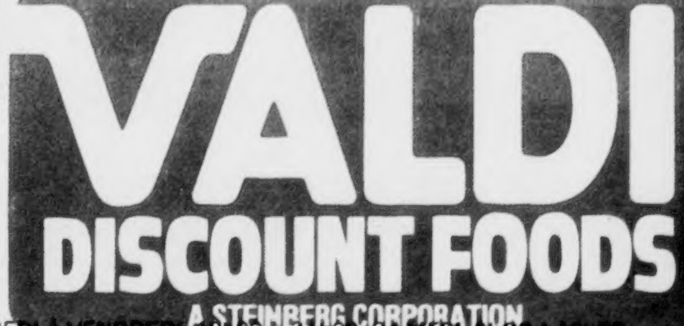
CE BON VOUS OFFRE
30¢ de rabais
sur le prix courant Valdi des
TARTES AU BEURRE FLAMINGO
12
Un seul bon par achat.
Bon valable jusqu'au 10 Septembre, 1983
Échangeable seulement dans les magasins Valdi.

VALDI VOUS OFFRE 2 TOURS POUR LE PRIX D'UN SUR LES M.S. PADDLEWHEEL RIVERBOATS



L'offre se termine le 3 Septembre 1983. Bon valides jusqu'au 2 Octobre 1983. Obtenez tous les détails dans les magasins Valdi.

ÉCONOMISEZ EN GRAND, DÈS AUJOURD'HUI, CHEZ VALDI



CHEZ VALDI, REMBOURSEMENT GARANTI SANS PROBLÈMES

Si vous n'etes pas entierement satisfait, Valdi vous remboursera votre argent sans problemes!

Les prix "PRIX AU SUPERMARCHÉ" sont les prix courants de produits identiques ou analogues offerts dans les principaux supermarchés à la date du 26 Juillet 1983. Valdi se réserve le droit de limiter la quantité et de substituer des produits de qualité comparable.

Prix Valdi valides jusqu'au 10 Sept. 1983.

EMPLACEMENTS PRATIQUES:

- BOARDWALK SHOPPING PLAZA 1421 HENDERSON HIGHWAY.
- 3145 PORTAGE AVENUE
- 1727 PEMBINA HWY, IN THE COLLEGE HEIGHTS SHOPPING CENTRE
- 20-166 MEADOWOOD DR. AT ST. MARY'S
- EAST WIND PLAZA AT REGENT & ROUGEAU
- McPHILLIPS/KINGSBURY (GARDEN OAKS SQUARE)
- McPHILLIPS/LOGAN (WESTON SQUARE)

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI ET MARDI, 10h00 à 18h00; MERCREDI À VENDREDI, 10h00 à 21h00; SAMEDI, 9h00 à 18h00; DIMANCHE, 10h00 à 18h00.